

LE COURRIER DE BERTHIERVILLE

ORBANE HEBDOMADAIRE DES INTERETS DU COMTE DE BERTHIER-MASKINONGE.

Imprimé à St-Justin, Cté Maskinongé

Vol. XIII, No. 17

Berthierville, le jeudi, 17 février 1938.

Camille Ducharme, Rédacteur-Gérant.

En souvenir.

APRES UNE RETRAITE

Et ils revenaient en soirée de vendredi dernier, ces quarante partis depuis trois jours pour la Maison Querbes de Joliette, non seulement joyeux, non seulement heureux de retrouver chacun leur famille, mais aussi, après des heures de recueillement, ce qui manque peut-être le plus à notre génération, l'âme remplie d'excellentes dispositions; conscients des grandes réalités, ils étaient décidés à ne plus vivre de cette manière toute superficielle, à ne plus mener cette vie rien que naturelle pour ne pas dire payenne, mais plutôt comme catholiques, à placer l'amour du Divin Créateur, à placer du sur-naturel toujours, en tout et partout.

Il est bien impossible de faire comprendre toute la valeur d'une telle retraite fermée; car il faut la vivre pour réaliser que c'est le moyen par excellence pour donner à la vie, sa plus haute portée: le passé réglé et séparé, le présent assuré, l'avenir tout préparé.

Un groupe nouveau ira s'en doute au début de mars prochain, suivre les exercices d'une autre retraite et refaire ses forces spirituelles dans la parfaite atmosphère, qu'est la Maison Querbes. Espérons qu'il sera aussi nombreux et qu'il nous reviendra aussi enthousiaste.

LA REDACTION.

Grand concours de photos pour les amateurs

Il est ouvert à tous les amateurs jusqu'au 9 avril 1938.
Scènes et paysages d'hiver.

Le Syndicat D'Initiative de Joliette, dans l'intention de faire connaître les plus belles scènes de paysages d'hiver dans notre région, et aussi dans le but d'encourager l'art photographique chez nos canadiens-français, organise un grand concours régional de photos pour les amateurs.

Le Syndicat projette aussi de faire une exposition des meilleures photos reçues; bien que cette exposition ne soit qu'à l'état de projet, on a lieu de croire qu'elle se réalisera.

Il est très facile de prendre part à ce concours, car les modalités sont simples et très larges, étant donné que tous les amateurs sont éligibles avec un nombre illimité de photos caractéristiques de scènes et de paysages d'hiver.

En effet, voici les modalités du concours:

ELIGIBILITE. — Tous les amateurs canadiens des régions de Joliette, Berthier, Montcalm, et l'Assomption, sauf les membres du Syndicat d'Initiative de Joliette et leurs familles.

DUREE. — Jusqu'au 9 avril 1938.

SUJETS REQUIS. — Toute photographie caractéristique de scènes ou paysages d'hiver.

NOMBRE. — Le nombre de photographies qui peuvent être soumises par une seule personne est illimité, mais pas plus de deux prix seront accordés à une même personne.

DIMENSIONS. — Aucune restriction quant à la grandeur des photographies de "genre amateur". Les agrandissements seront acceptés, mais devront être accompagnés de l'imprimé original.

RESTRICTIONS. — a) Les photographies ne doivent pas être retouchées, ni coloriées; b) Les négatifs des photographies primées seront exigés et demeureront la propriété du Syndicat d'Initiative de Joliette, de même que toutes les photos sou-mises; c) les décisions des juges seront finales.

IDENTIFICATIONS. — Toute photographie soumise devra porter à l'endos: a) le nom et l'adresse du concurrent. b) le nom de l'endroit où la photographie aura été prise; c) un titre à cette dernière sera apprécié.

ADRESSE. — Toutes les photographies devront être envoyées au:

"Syndicat d'Initiative de Joliette,"

41, Boulevard Manseau,
Joliette, Qué.

M. BARTHELEMY FARLY ET SA FAMILLE

Remercient sincèrement les personnes qui ont bien voulu leur témoigner des marques de sympathies à l'occasion de la mort de Mme Rémi Lafontaine, née

Marie-Louise Farly.

Mondanités

Monsieur Wilfrid Arcand, échevin du Village Lavalltrie et propriétaire de "La Vieille Maison Grise" ainsi que M. Chs Hervieux, président de la Commission Scolaire, étaient de passage à Berthierville dimanche à l'occasion de l'évènement sportif.

Mlle Hélène Lafrenière de St-Gabriel en visite chez sa soeur Mme Chs-A. Mousseau.

M. O'Neill Lafrenière à Sorel mardi soir dernier.

Mme J.-R. Tessier à Montréal ces jours derniers, chez sa mère Mme Ludger Gravel.

Mme Chs-Aug. Mousseau à Joliette visiter son fils Laurent.

ACCIDENT

Mlle Corinne Doucet s'est démis le pied mais légèrement, ces jours derniers.

OFFICIERS DE LA SOCIETE DES ARTISANS CANADIENS-FRANCAIS

Il nous fait plaisir de donner la liste des officiers de cette société pour l'année 38: M. l'abbé A. Houle, aumônier, M. D. Tessier, président, Dr Théo. Gervais, et M. A. St-Martin, sr. vice-présidents, M. Camille Ducharme, secrétaire-trésorier, MM. Cléophas Lavallée et J.-A. Boivin, commissaire-ord, MM. G.-A. Daviault, Omer Paquette et B. Farley, censeurs, Dr Paul Gervais, médecin et M. J.-R. Tessier, représentant du Conseil Exécutif.

A LA SALLE DU MARCHÉ

C'est en soirée de samedi 19 février, que La Société Artistique de Berthierville donnera au public une comédie, au titre de Mon Petit Tonton. L'encouragement ne devrait pas manquer, car les recettes sont au profit de la St-Vincent de Paul.

IN MEMORIAM

C'est à regret que nous avons appris la mort de M. l'abbé Anthime Ducharme, major aumônier-militaire à l'Hôpital Ste-Anne de Bellevue: le défunt était le frère de notre dévoué vicaire, monsieur l'abbé J. R. O. Durharme, à qui ainsi qu'à sa famille, Le Courrier présente le témoignage le plus sincère de sympathie.

REMARQUABLE DISTRIBUTION DE BONUS

Selon une dépêche, reçue du bureau chef, La Prudentielle de Londres distribuera en bonus au cours de 1938, \$23 d'assurance supplémentaire pour chaque \$1000 d'assurance vie participante. Elle distribuera aussi en assurance supplémentaire \$20 pour chaque \$1000 d'assurance-dotation participante.

Ces boni, qui sont les mêmes qu'en 1937 seront distribués à l'anniversaire de la mise en vigueur de chaque police.

La Prudentielle de Londres déclare son dividende tous les ans de façon à ce que chacune des polices en vigueur depuis un an reçoive le dividende ou le bonus au début de la deuxième année.

Le représentant de cette compagnie dans notre région est M. Paul POIRIER, B.A. L.S.C. de Berthierville.

Attention!

Voulez-vous rire comme des bossus?? Voulez-vous encaisser de la joie avant le carême?

RETENEZ Bien CECI:

1... Soirée du Mardi-gras,

2... Salle du marché,

QUI? QUE? QUOI?

Les Affaires Municipales

Ville de Berthier

DETAILS DU BUDGET DE L'AN DERNIER SUIVANT LE RAPPORT DE L'AUDITEUR

La semaine dernière, nous avons donné l'état des recettes et des déboursés de l'année 1937, c'est-à-dire les détails de CAISSE, tout ce qui a été collecté et payé durant les 12 mois, taxes de l'année ou passées dues, comptes courants, arriérés ou payés d'avance.

Cette semaine, voici les détails du budget de 1937: taxes et comptes de l'année strictement.

REVENUS ET DEPENSES, AU 31 DECEMBRE, 1937.

SERVICE DE L'EAU	REVENUS	DEPENSES
TAXE DE L'EAU —		
Moins Rabais et Escomptes	\$11,470.69	
DEPENSES		\$11,768.04
Inventaire, au 31/12/36	150.00	
Salaires, Forces Motrice, Entretien et Réparations	6,684.51	
Charge proportionnelle de 45%		
Re Fonds d'Amortissement	5,130.00	
	11,964.51	
Moins: Inventaire, 31/12/37	196.47	
Déficit-Revenus pour Opérations de 1937	297.35	
Totaux	\$11,768.04	\$11,768.04

ADMINISTRATION GENERALE

Service de l'Eau — Montants reportés	11,470.69	11,768.04
Contribuables — Moins Remises et Esc.	23,383.48	
Foncière à \$1.35 sur \$1,231,420	16,624.18	
Locative à 5% sur \$ 28,176	1,408.80	
Commerciale, Permis et Licences	4,833.30	
Intérêt	517.20	
AUTRES REVENUS	1,164.54	
Ramonnage	74.64	
Ventes de vieux matériaux	2.00	
Taxe d'Amusements	249.90	
Marché	765.25	
Divers. Remboursements	72.75	
Travaux Publics	7,312.03	
Marché	384.20	
Assistance Publique et Hospitalisation	1,501.36	
Dépenses de Finances		
Moins 45% Re Aqueduc	6,948.32	
Dépenses diverses	1,257.00	
Versement et intérêt Re Kay Mfg 932.00		
Loyer de Terrain Eddy Match Co 325.00		
Administration	1,492.71	
	\$36,018.71	\$30,663.66
Surplus général pour l'année		\$ 5,355.05

SURPLUS ET DEFICIT

On remarque qu'il y a un surplus dans l'administration générale de \$5,652.40 alors qu'il existe encore un déficit de \$297.35 dans le service de l'eau, l'Aqueduc. Nos administrateurs sont donc justifiables d'être très sévères pour les comptes d'eau, car l'eau n'est pas une taxe mais bien une marchandise et la ville devrait avec ce service, encaisser des surplus afin de diminuer les taxes.

A RETENIR

En 1937 l'administration a réalisé le surplus mentionné plus haut, c'est ce qui a servi à réduire la dette de \$4,757.00: a-t-on toujours fait de même dans le passé?

MADAME ARTHUR GREGOIRE

Sensible aux témoignages de sympathies reçus à l'occasion

de la mort de son époux, offre ses sincères

remerciements.

Le Courrier de Berthierville
JOURNAL HEBDOMADAIRE
W.-H. GAGNE — Cam. DUCHARME
Ed.-Prop R6d.-Gérant.

Le prix de l'abonnement est de \$1.00 par année pour le Canada et \$1.50 pour les Etats-Unis. — Toute année commensurée est due en entier.
 Conformément à la tradition et dans l'intérêt d'une juste liberté, il est entendu que les articles du Courrier sont publiés sous la responsabilité de leurs auteurs.
 Pour le tarif des annonces, impressions, etc., on voudra bien s'adresser à nos bureaux.

Berthierville

NOTES DU MOIS DE JANVIER

- 6e Année: — Claire Bourgeault 90 p.c.
- 5e Année: — Rodrigue Lavallée 89 p.c.
- 3e Année: — Lucille Coulombe 88 p.c.
- 2e Année: — Muguette Champagne 88 p.c.
- Classe enfantine: — Aline Champagne 77 p.c.
- Marie-Reine Lavallée, Inst.
- * * *
- ECOLE No. 3**
- 4e Année: — Jacques Mousseau 90.4 p.c., Jacques Dumontier 90 p.c.
- 2e Année: — Jeanne d'Arc Savignac 96 p.c., Maurice Soulière 94 p.c.
- 1ère Année: — Jacqueline Mousseau 85 p.c.
- C.E.: — Flore Savignac T.B., Alice Fernet T.B.
- Anita Champagne, Inst.
- * * *
- ECOLE No. 8**
- 6e Année: — Gaétan Chevrette 86 p.c.
- 6e Année: — André Savignac 82 p.c.
- 5e Année: — Jean-Guy Savignac 74 p.c.
- 4e Année: — Thérèse Savignac 83 p.c.
- 3e Année: — Roland Gervais 84 p.c.
- 2e Année: — Claire Gervais 90 p.c.

GRATIS



Marmites, percolateur, set de table, coutellerie, draps, serviettes, matériel à robes, coton, chemise, rideaux, couvre-pieds, articles religieux, nécessaires, re de toilette et de fumeur, kodak, musique, montre, canif, etc. donnés aux personnes qui vendront nos graines à 5 cents le paquet. Catalogue gratuit sur demande.
 Demandez graines et catalogue. L'Union des Jardiniers, Enreg. 1 Rue Victoria, Lévis, P.Q.

- 1ère Année: — Céline Savignac 92 p.c.
- Classe enf.: — Réjean Champagne.
- Suzanne Gervais, Inst.
- * * *
- ECOLE No. 5**
- 6e Année: — Georges Iva Savignac 95 p.c., Paul-Emile Champagne 92 p.c.
- 5e Année: — Aimée Sylvestre 85 p.c.
- 4e Année: — Thérèse Soulière 90 p.c., Claire Houde 87 p.c.
- 3e Année: — Jeanne Berthe Cou-tu 78 p.c., André Houde 68 p.c.
- 2e Année: — Jeanne Garceau 96 p.c., Yvon Giroux 92 p.c.
- 1ère Année: — Orfette Giroux et Réal Giroux T.B.
- Classe Enfantine: — Julien Lafontaine et Jean Guy Houde Bien.
- Alice Sylvestre, Inst.

VARIETES DU TABAC JAUNE

Le choix de la variété de tabac jaune à cultiver est de prime importance. Et encore, en existe-t-il un grand nombre, la plupart donnant plus ou moins satisfaction. Quelques unes d'entre elles s'adaptent à telle ou telle condition de milieu suivant, par exemple, la nature et la fertilité du sol, aussi bien que les conditions atmosphériques; en certains cas, il y a à considérer le goût du manufacturier. Certaines variétés de tabac se développent et mûrissent plus à bonne heure que d'autres, un point à considérer pour les conditions climatiques de Québec. Il y a encore des variétés qui offrent des différences assez significatives au point de vue couleur du produit, le fini, la texture de la feuille et l'arôme du tabac; il y a également à considérer le rendement de la récolte, la résistance de telle variété, contre l'attaque de certaines maladies d'ordre économique, l'aptitude que possède une variété quelconque de se développer avec une teinte et une texture qui facilitent la dessiccation de la récolte. Il y a enfin, une infinité de caractères qu'il serait superflu d'expliquer ici.

Nous nous contenterons de mentionner le pour et le contre de quelques variétés seulement. Le Parfum d'Italie, variété de tabac à pipe très renommée dans la province de Québec et probablement originaire de la Virginie, est sous notre climat, une variété très hâtive et très aromatique; elle peut être cultivée avec succès comme tabac jaune dans les districts où les gels hâtifs de l'automne sont à redouter. Elle a donné d'excellents résultats en 1930 et 1935, respectivement à Deschambault Comté Portneuf et à St-Thomas Comté de Joliette. C'est une variété cependant de rendement plutôt moyen.

La variété Warne, qui a été très en vogue en Ontario pendant plusieurs années, surtout à venir jusqu'en 1932, a été mise à l'essai dans le district de Joliette en 1931 et 1932; très satisfaisante pour les sols ordinaires, cette variété produit une feuille lisse et d'assez bonne texture et à la fois donne un bon rendement. Elle prend cependant au séchage une teinte jaune-terne, un

caractère qui dénote un manque d'arôme et d'élasticité chez cette variété.

La variété Gold Tip, cultivée avec grand succès dans le district de Joliette, en 1933 et 1934, pêche un peu au point de vue rendement; cependant, elle produit une feuille de très belle couleur, exception faite pour la nervure centrale qui sèche d'une teinte légèrement foncée.

Le Cash, variété aux caractères très bien fixés et cultivée sur une haute échelle en Caroline du Nord, a été cultivée avec grand succès en 1933, 1934 et 1937 dans les comtés de Montcalm et Joliette. Variété très hâtive sous le climat du Québec, le Cash produit une feuille légèrement ovale et de belle couleur; cependant la récolte est de rendement plutôt moyen. Elle ne développe en effet qu'une douzaine de feuilles par plante et une tige très faible, avec résultat que la plante ne résiste pas aux gros vents. Quoique de dessiccation facile, cette variété ne se recommande plus dans le district de Joliette. Les variétés Adcoch, White Stem Oronoco, Virginia Gold Leaf, Long Leaf Gooch, Hester, Hickory Pryor, Critcher, Gopher Skin et Flanagan, ont toutes été mises à l'essai de 1932 à 1934; aucune d'elles n'est jugée satisfaisante pour les besoins actuels du commerce, exception faite, cependant, pour le White Stem Oronoco, qui est de rendement assez moyen et produisant une feuille d'assez bonne qualité, toutefois elle requiert cependant au cours du séchage une attention toute spéciale. La variété Bonanza, de type très bien fixé, est en vogue dans le district de Leamington, en Ontario. Elle se cultive dans le district de Joliette depuis 1934. Variété assez hâtive, le Bonanza produit une feuille de bonne qualité, au point de vue couleur, et surtout arôme et texture et donne un très bon rendement. C'est une variété de dessiccation assez facile et à recommander par les conditions présentes. La Variété White Mammoth, mise à l'essai dans le district de Joliette en 1936 et 1937, et les variétés Yellow Mammoth et Gold Dollar, qui ont été cultivées sur une haute échelle en cette dernière année dans le même district, semblent, toutes trois, des plus satisfaisantes, sur plus d'un caractère, soit du côté rendement et de la qualité générale du produit, entre autres la couleur et la texture; ces trois variétés sont toutes assez hâtives; chacune d'elles produit une feuille de dessiccation excessivement aisée. Dans l'opinion de l'auteur, le White Mammoth est des trois variétés, celle qui doit se recommander comme excellente pour les années à venir; un peu plus hâtive que les autres, elle possède tout ce qu'il faut pour satisfaire les exigences du commerce.

Conrad TURCOT.

ATTRAIT DES TARIFS REDUITS

D'après M. C. W. Johnston, directeur du service des voyageurs du Canadien National, plus d'un demi-million de personnes ont profité des tarifs réduits consentis par son chemin de fer pour visiter d'autres villes canadiennes. De ce nombre on compte que 513,247 voyageurs ont emprunté les trains d'excursions, dans les différentes provinces: 380,071 dans la Région Centrale; 82,418 dans la région de l'Ouest; 33,377 dans la région de l'Atlantique et 1,249 sur les lignes du Grand Tronc. L'an dernier quelques 9,975 voyageurs ont profité des tarifs réduits pour se rendre de l'Est à l'Ouest du Canada et les Provinces de l'Est du Canada ont reçu la visite de 7,184 voyageurs de l'Ouest.

Tandis que 9,953 voyageurs de Montréal et de Toronto visitaient Detroit et Chicago plus de 17,000 voyageurs de ces deux centres américains ont visité Ottawa, Québec et les Provinces Maritimes.



MAL DE REINS

Le rhumatisme et le lumbago proviennent également de l'acide urique laissé dans le sang par des reins défectueux. Le soulagement permanent s'affirme lorsque le foie, les reins et les intestins reprennent leurs fonctions normales grâce aux

Pilules du Dr Chase

Pour les Reins et le Foie



La FAIBLESSE

PEUT DISPARAITRE FACILEMENT

Symptômes ou conséquences de l'ANEMIE

- Pâleur
- Faiblesse
- Manque d'appétit
- Fatigue
- Nervosité
- Douleurs de dos, de reins
- Irregularités
- Périodes douloureuses
- Troubles internes
- essentiellement féminins

TONIFIEZ-VOUS EN PRENANT LES BONNES

PILULES ROUGES

pour les Femmes Pâles et Faibles

Cie Chimique FRANCO Américaine Liée, 1566, rue St-Denis, Montréal

MES FICHES

SOMMAIRE DU 15 FEVRIER

- HUMANISME** [008] L'humanisme littéraire français François Charnot, S.J.
 - PSYCHOLOGIE** [133.8] La télépathie Raymond-M. Voyer, O.P.
 - ACTION CATHOLIQUE** [256] Action Catholique, institution nécessaire. Action Catholique, action superflue? G.-H. Lévesque, O.P.
 - SOCIOLOGIE** [334] Coopératisme et Socialisme Abbé Anselme Longpré
 - UNIVERS** [523.1] L'univers en expansion Pierre Humbert
 - METALLURGIE** [553] Les métaux au Canada. — Du nickel au radium Le Devoir
 - BIOLOGIE** [57] La biologie à l'exposition de Paris Lukien Plantefol
 - MUSIQUE** [783] Prière et musique A.-D. Sertillanges, O.P.
 - SPORT** [796] Culture physique au regard de l'Eglise S.E. le Card. Villeneuve
 - LITTÉRATURE FRANÇAISE** [84"18"] René Bazin J. Calvet
 - HISTOIRE ROMAINE** [9(37)] Chronique hanniballienne — La seconde guerre punique J. Van Oatenghem, S.J.
 - HISTOIRE DU CANADA** [9(71)"16"] Causes, buts, procédés (des Compagnies Privilégiées de Colonisation) J. Chailley-Bert
 - [9(71)"16"] La Compagnie de Cent Associés. (1627-1663) Emile Salone
- Le numéro: 5 sous. Abonnement d'un an: \$1.00.
 Secrétariat de la J.E.C., 515, rue Viger, Montréal.

MERCI, MADAME L'INSTITUTRICE ! MON RHUME DE CERVEAU VA DEJA MIEUX

OUI, MAIS LA PROCHAINE FOIS, IL FAUDRA EMPLOYER ÇA PLUS TOT. ÇA AIDE A PREVENIR LES RHUMES

Ce médicament spécial — le Vicks Va-tro-nol — a été conçu spécialement pour le nez et la partie supérieure de la gorge, où la plupart des rhumes débutent — et se développent. Employé à temps — au premier étournement ou reniflement, à la moindre irritation du nez — il vous aide à prévenir bien des rhumes et à vous débarrasser des rhumes de cerveau dans leur phase de début. Même si votre tête est prise (par suite d'un rhume de cerveau négligé ou d'enclenchement chronique du nez), le Va-tro-nol vous apportera un soulagement réconfortant — il vous permettra de respirer de nouveau!



Feu ! Feu ! Feu !

Bientôt ce cri sera souvent entendu et nous verrons les pompiers passant à toute vitesse, se rendant au lieu de l'incendie. Si c'était chez-vous, vos assurances seraient-elles suffisantes pour couvrir vos pertes?

Téléphonez-moi à 146. Je vous dirai comment vous pouvez vous assurer correctement à un coût minime.

ONEIL LAFRENIEE

ASSURANCES TOUS GENRES:

FEU—VIE—AUTOMOBILE—ACCIDENT—MALADIE—VOL—ETC.

Téléphone 146 Boîte Postale 9

Résidence & Bureau 35 rue de Frontenac. BERTHIERVILLE, QUE.

Les Lithinés du Dr Gustin

Procurent économiquement la meilleure eau de table et de régime.

Alcaline — Lithinée — Pétillante — Digestive sont très efficaces contre

Acide Urique Rhumatisme, Goutte, Maladies du Foie, de la Vessie, de la Peau, de l'Estomac et de l'Intestin.

Une boîte de Lithinés contient 12 paquets suffisants pour 12 grosses bouteilles d'un litre. Il faut essayer aussi les Pastilles de Lithinée Gustin que l'on suce à la fin des repas dans les déplacements pour remplacer l'eau Lithinée.

EN VENTE A

LA PHARMACIE BERTHIER

Tél.: No. 70

La Cie Canadienne des Agences Modernes 6614 Délorimier Montréal.

Imposantes funérailles

Le 31 janvier dernier, à l'heure où tout dort dans la nature et dans les foyers, s'éteignait pieusement un époux fidèle, un brave père de famille, un citoyen honnête, un travailleur infatigable, M. Louis-Henri Pagé, âgé de 59 ans et 5 mois.

Depuis 35 ans, il avait pour compagne, Germina Laporte, qui l'a secondé admirablement dans la besogne de chaque jour et dans l'éducation de leurs chers enfants. Neuf enfants sont nés de cette union: Six fils: Louis-Joseph, Alfred, Dr Geo. Henri, Emile, Napoléon, Maurice. Trois filles: (Marie-Anna) Soeur Marie-Louise-Henri, s.s.a. de l'Académie Marie-Anne de Montréal, (Yvonne) Mme Gérard Ferland, Cécile. Cinq petits-enfants: Lucette, Claude et André Pagé, Lise et Monique Ferland. Deux soeurs lui survivent: Soeur Louis-Victor, religieuse de la Providence, et Mme Léon

Tarte; un frère prêtre, l'abbé Napoléon Pagé, l'a précédé dans la tombe il y a 23 ans après 7 années de prêtrise.

Lui restent encore: six beaux-frères: MM. Léon Tarte, Conrad Dauphin, Auguste, Cléophas, Clovis et le Dr Pierre Laporte. Trois belles-soeurs: Soeur Marie-Pierre-d'Avila, s.s.a. (née Laporte), Mme Conrad Dauphin et Mme Vve Arthur Laporte. Un grand nombre de neveux et de nièces qu'il est impossible de nommer tous ici.

L'église avait revêtu sa plus belle parure de deuil pour recevoir dans son enceinte, une dernière fois, ce chrétien plein de foi, qui était Tertulaire de l'Ordre de Saint-François, et vice-président du conseil de la Ligue du Sacré-Coeur dans la Congrégation des hommes.

Le cercueil était porté par des amis: MM. G.-A. Daviault, H. Aubé, Ch. Denis, A. Ferland, W. Barrette, U. Piette. Le deuil était conduit par sa fille religieuse, accompagnée de sa tante Soeur Louis-Victor, soeur de son père, et de sa cousine, Soeur Marie-Lucien de Jésus, (née Dauphin); ses fils et belles-filles: MM. et Mmes Louis-Joseph, Alfred et Dr Georges-Henri Pagé, ses autres enfants: Emile, Napoléon, Maurice et Cécile, sa fille et son gendre: M. et Mme Gérard Ferland.

Le service fut chanté par M. le curé Déry, ayant pour diacre, l'abbé Bernard Ferland et pour sous-diacre, l'abbé R. Ducharme, vicaire, qui n'a pas ménagé son temps et ses secours au cher malade. La chorale, sous la direction de M. François Desrosiers, rendit une messe harmonisée de premier ordre. La quête fut faite par les deux maires de la ville et de la paroisse: MM. Azellus Laforest et Alfred Mousseau.

A la fin du service divin, l'organiste fit rendre à son orgue des sons plaintifs et déchirants dans une marche funèbre. Le clavier d'ivoire, avec ces pauvres enfants pleura sur le cher disparu. Il est donc vrai de dire que: "les choses ont une âme qui s'attache à notre âme et la font s'attendrir".

Puis, ce fut la sortie de l'église. Le cortège se remit en marche pour conduire le cher défunt à son dernier repos. Une foule compacte comme il en est venu rarement à des obsèques ici, était massée aux abords des trottoirs, comme pour rendre un dernier hommage à celui qui, en différentes occasions, avait su représenter sa paroisse honorablement et avec équité. Preuve que, par ces fonctions, on savait apprécier ses qualités et ses vœux.

L'espace trop restreint nous empêche de donner ici les noms de ces personnes qui ont manifesté par leur présence, leur sympathie à la famille. De nombreuses offrandes de messes, bouquets spirituels, sympathies et télégrammes, témoignèrent de la considération qu'on avait pour le disparu.

Père bien-aimé, nous te disons non pas adieu, mais au revoir... au ciel... dans l'immortalité. Télégrammes:

M. et Mme L.-J. Rondeau, Saint-Hyacinthe; M. Dr Jos Houle, Drummondville; M. et Mme Hervé Langevin, Montréal; Famille Jos Lamontagne, St-Gabriel; M. et Mme J.-G. Périgard, St-Hyacinthe; Dr Jacques Barrette, Ville-Marie; Jean-Marie Bonin, Montréal.

Offrandes de messes: Mgr J.-A. Laliberté, P.D., Central Falls, R.I.; Fraternité du T. Ordre de Saint-François, par l'abbé R. Ducharme; Soeur Marie-Louise-Henri, s.s.a. et ses élèves; Dr et Mme G.-H. Pagé; Les religieuses de l'Académie Marie-Anne; M. l'abbé Bernard Ferland, Trois-Rivières; M. l'abbé C. Bonin, Joliette; M. l'abbé Vincent Piette, Rawdon; M. l'abbé Z. Beauchamp, curé de Saint-Edmond; R. Père René Piette, c.s.v.; Joliette; Dr et Mme J.-P. Laporte; Famille Arthur Ferland; M. et Mme Paul Fernet; Famille L.-A. Lavallée; M. et Mme Jean-Marie Bureau; Famille Médéric Pothier; Mme Sévère Bureau; M. J.-B. Fer-

land; M. et Mme Dollard Ferland; Famille Beaudoin.

Bouquets spirituels:

Soeur Marie-Louise-Henri, s.s.a., Soeur Louis-Victor, f.c.s.p., Soeur Marie-Pierre-d'Avila et Soeur Marie-Lucien de Jésus, s.s.a., Soeur Sainte-Marie-Lydia, c.n.d., Soeur Marie-Louis-Alice et Soeur Marie-Thomas de Jésus, s.s.a., Famille Dame Vve Arthur Laporte, Famille Cléophas Laporte, M. et Mme Auguste Laporte, Famille Léon Tarte, M. et Mme J.-A. Magnan, Famille O. D'Aragnon, Dame Caisses, Mlle Cécile Piette, Mme R. Lemieux et sa fille Jeannine, Mme Vve Arthur et Mlle Irène Degrandpré, M. Jean-Paul Bonin.

Sympathies:

M. l'abbé Clément Piette, ancien curé; R. Père Faubert, c.s.v. Juvénat des Saints-Anges, c.s.v. Berthierville; Les Pères Cisterciens, Soeur Louis-Victor, f.c.s.p., Soeur Marie-Pierre-d'Avila, s.s.a., Soeur Germaine-Auguste, f.c.s.s., Soeur Rose-Marie, Prieure des Moniales Dominicaines; Soeur Marie-Thomas de Jésus, s.s.a., Soeur Théona, f.c.s.p., Les Soeurs de la Providence, Hôpital St-Joseph des Trois-Rivières, Soeur Georgie, f.c.s.p., Le Personnel de l'Hospice du Sacré-Coeur, Soeur Madeleine de la Croix, Soeur Gérard, Soeur Albert de Sienne, Soeur Aimé du Bon-Pasteur, toutes religieuses de la Providence; La Société Coopérative agricole de tabac de Saint-Jacques, par M. l'abbé D. Ricard, secrétaire; M. Lucien Archambault, agronome; Dr et Mme Gérard Gervais, M. et Mme Georges Héneault, Famille Pierre Sylvestre, Famille Ubald Piette, M. et Mme Jean-Louis Poulette, Famille Joseph Loyer, Mlle Bernadette Piette, M. et Mme C. Langevin, M. et Mme D. Boivin, Famille A. Labelle, M. et Mme Lucien Laporte, M. et Mme Paul Laporte, Mlle Céline Albert, M. et Mme Victor Tarte, M. et Mme Louis Lavoie, M. et Mme F. Laporte, Famille Conrad Dauphin, M. et Mme R. Champagne, M. Joseph Lamontagne, Famille Pierre Piette, Famille L.-A. Lavallée, M. J.-A. Laforest, M. et Mme A. Mousseau, Le personnel de la Maison Tessier, M. et Mme J.-R. de Cotret, Famille N. Laporte, M. et Mme N. Ferland, M. et Mme Siméon Bayeur, M. Gabriel/Olivier, M. et Mme François Olivier, Famille Jos Hubert, Famille A. Lavallée, M. et Mme Lionel Daviault, M. et Mme S. Brissette, M. et Mme U. Bonin, Famille Ls-Jos Plante, M. Etienne Massé, Famille A. Généreux, Mlle C. Pelletier, Mlles L. et M. Allard, M. et Mme D. Ducharme, Dr et Mme Paul Gervais, Mlle A. Beausoleil, M. Léon Morency, M. et Mme A. Lavallée, Famille Albert Bayeur, M. G.-E. Foucher, M. et Mme Z. Bibeau, M. et Mme J.-Louis Tellier, M. et Mme D. Tessier, MM. Clovis et Camille Brouillette,

M. et Mme Hon. Chevalier, M. et Mme R. Jubinville, Famille J.-O. Champagne, Hôtel Le Manoir, par M. J.-O. Croisetière, gérant; M. et Mme W.-F. Wadleigh, Mlle Lucile Carrier, M. Omer Bacon, Famille Jos Denis, M. et Mme L.-A. Degrandpré, M. et Mme R. Brissette, Famille I. Courchesne, M. et Mme B. Paquette, M. et Mme C. Grandchamp, M. et Mme A.-D. Milot, M. Paul-Victor Sylvestre, M. Benoît Piette, M. et Mme A. Ducharme, Famille D. Champagne, M. et Mme Lucien Bonin, Famille A. Tellier, M. O. Dubois, M. et Mme René Pomerleau, M. et Mme A. Rouleau, N.P., Famille D. D'Aragnon, Mlle Jacqueline Ducharme, Mme Léon Pelletier, Famille Jules Coutu, Famille J.-A. Guinard, M. et Mme A. Doucet, M. et Mme Allen Millen, M. et Mme Hervé Fernet, Famille Paul Aucoin, Famille W. Aubuchon, M. et Mme A. Bellehumeur, M. et Mme A. Hervieux, Famille R. Brissette, M. et Mme G. Proctor, M. et Mme D. Lavallée, Famille Olivier Généreux, Famille C.-E. Bellerose, M. et Mme Albert Champagne, Dr Alp. Rondeau, M. et Mme Lucien Caron, M. et Mme René Tessier, Famille Vincent Lavallée, Famille Alp. Mousseau, M. et Mme Horace Chevalier, Famille Isaac Grégoire, M. Gaston Beupré, M. et Mme O. Lamarche, M. et Mme L.-P. Coulombe, Famille Arthur Mondor, M. et Mme M. et Mme L. Aubuchon, M. et Mme W. Brissette, M. et Mme G. Reinhardt, Famille Jos Blais, M. et Mme L. Béllisle, M. et Mme G. Déry, M. et Mme R. Godin, Famille Z. Latour, Famille A. Robillard, M. et Mme Zénon Robillard, M. G.-A. Daviault, Famille A. Gervais, Famille Paul Pagé, Famille Hervé Laporte, Famille Jos Tellier, M. D. Giroux, N. P., Famille A. Mondor, Famille D. Chenard, Famille Jos Salvas, M. et Mme Cléophas Lavallée, Mlle Jacqueline Caisse, Famille Michel Déry, M. et Mme A. Degrandpré, Famille Raymond Tellier, Famille A. Lavallée, Mlle Claire Brazeau, Famille Ch. Denis, Famille A. Morel, Famille Z. Dubois, M. et Mme L. Ménard, M. et Mme R. Deschamps, M. et Mme C.-A. Mousseau, M. et Mme J.-H. Aubé, M. et Mme L.-P. Dubeau, M. et Mme P. Quessy, M. et Mme A. Grégoire, Famille A. Degrandpré, Famille J.-A. Lanoix, Famille Jos Lefebvre, Famille Jos Pagé, Mlle M.-A. Falardeau, M. et Mme Hy. Mousseau, M. et Mme Léo Poirier, M. et Mme Gérard Piette, Famille Alexandre Piette, M. et Mme N. Gervais, M. et Mme J.-A. Boivin, Normandin, N.P.; Famille Georges Famille Ls-Jos Bonin, M. et Mme Emile Marseille, Mme Ernest Lévesque, Mlle Lucile Dupuis, Mlle Henriette Chagnon, Mlle Lemieux; M. Gérard Lambert, M. Villeneuve et Mlle Chagnon, M. et Mme Lucien Trempe, les Elèves de Soeur Marie-

Louis-Henri dont les noms suivent: Mlles Jeannette Boyer, Jeannette Acanito, Thérèse Jérôme, Paulette Ouellette, Yvette Deneault, Rita Latour, Alice Jérôme, Pierrette Maltais.

Que Dieu conduise son âme au repos éternel!!!

SPENCER

Corsets, Girdles, Brassières, Belts, Surgical Corsets

Un Dessin est Gréé Spécialement pour Vous

Estelle Joly 13 de Laval

TEL.: No. 48

Dominique Giroux NOTAIRE

Greffier de la Cour de Circuit et de Magistrat pour le comté de Berthier.

Bureau au Palais de Justice, BERTHIERVILLE.

Tél.: No. 89

EME. LACROIX

AVOCAT

Vendredi en soirée et toute la journée du samedi. 18 Frontenac, Berthierville.

Tel. No 115

Dr G.-H. Pagé Chirurgien-Dentiste

108 de Frontenac, Berthierville

MAURICE BRETON

avocat

Le lundi après-midi de 2 à 5 hres p.m. à l'étude du Notaire J.-A. Boivin Berthierville.

Tel. 126

Dr Gérald Gervais, M.D. Médecin

Berthierville

AVILA ROULEAU

notaire

Sequestre officiel... Bureau: 88 Frontenac, Résidence: 147 Montcalm. Tél. No. 119 Tél. No 91

RODOLPHE BEDARD

Bureau établi en 1908 Expert-comptable licencié et agréé "Chartered Accountant" Consultations pratiques en matières Commerciales et Financières. 155, Avenue VIGER, MONTREAL

Armand Sylvestre

AVOCAT

Bureau tous les jours de la semaine. 102 de Frontenac BERTHIERVILLE.

PETITES ANNONCES

HOMMES DEMANDES

Détailants sérieux demandés pour vendre nos 250 nécessités domestiques. Salaire assuré pour devenir tout-à-fait indépendant. Commerce stable et solide. Gros profits. Valise fournie gratuitement. Pour informations, écrivez: Cie JITO L'ÉBÉ, 1031 rue Dorchester Est, Montréal.

A LOUER: — Logement à louer 133, de Frontenac, (résidence du Dr Gérald Gervais) s'adresser à Barth. Farly 108 rue de Frontenac.

A VENDRE

Maison à vendre, grande confortable, salle de bain, avec vastes dépendances, lapinière, poulailler et terrain supplémentaires (sans cons. (tu) Pour conditions, s'adresser à 27 Crémazie, Berthierville.

MENAGE A VENDRE

A 137 rue de Frontenac. S'adresser à B. Farley, barbier, 108 de Frontenac, Berthierville.

DEMANDE — Homme qualifié pour Territoire Rawleigh de 800 consommateurs. 200 nécessités domestiques faciles à vendre. Augmentation considérable dans les ventes cette année. Vous enseignons comment, fournissons littérature de ventes et de publicité — tout ce dont vous avez besoin. Des milliers gagnent de \$30 à \$100 par semaine. Rawleigh. Dépt. Key No ML-495-G-B. Montréal, Canada.

Mobilier 4 chambres, comprenant ensemble Chesterfield 20 morceaux, ensemble Salle à manger 9 morceaux — mobilier chambre à coucher 5 morceaux, mobilier Salle à déjeuner 6 morceaux. Spécial à \$198. Entreposage gratuit jusqu'à demande. Écrivez pour livret illustré gratis. City House Furniture, 259 ouest Ste-Catherine, coin Jeanne Mance, Montréal.

Remède efficace



Pour soulager promptement l'anémie, la débilité générale, l'épuisement nerveux, la faiblesse, l'insomnie, la perte d'appétit, les suites de surmenage physique ou mental et les troubles de la digestion. Le

tonique

ZYMOPHOS

MADAME LOUIS-HENRI PAGE ET SES ENFANTS

remercient sincèrement parents et amis qui leur ont témoigné des marques de sympathies à l'occasion de la mort de M. Louis-Henri Pagé, soit par offrandes de messes, bouquets spirituels, sympathies, télégrammes, visites ou assistance aux funérailles.

Berthierville, janvier 1938.

Ameublements pour Nouveaux Mariés

Beaux et nouveaux sets de chambre.

- Set à dîner
- Set de cuisine
- Set de salon
- Couchette
- Matelas
- Divanette
- Chesterfield
- Balance
- Poêle
- Radio
- Moulin à coudre

Tél.: 34

110 de Moncalm,

J.-W. ROBILLARD

Agent de

Massey-Harris et Machineries Renfrew.

Vos vieux meubles seront achetés et serviront d'accomplissement sur des neufs.

SOYEZ FORT

SI VOUS SOUFFREZ DE:

- FAIBLESSE COURBATURES
- NERVOSITE FATIGUE HABITUELLE
- ÉPUISEMENT MANQUE D'APPÉTIT



PRENEZ LES

PILULES MORO

CIE MEDICALE MORO 1566, St-Denis, Montréal

NOS COURRIERS

Louiseville

INHUMATIONS:—

Dernièrement fut inhumé au cimetière paroissial William Baribeau âgé de 11 mois, fils de M. et Mme Agapit Baribeau née Laurette Hébert.

Récemment est décédée Carmen Carpentier, âgée de 13 mois, enfant de M. et Mme Xavier Carpentier, née Cécile St-Pierre.

VUES ANIMÉES:—

La commission des "Loisirs" a donné à la salle paroissiale une représentation de vues animées organisées par la J.O.C.

Cette soirée fut très appréciée par un grand nombre de spectateurs.

BAPTEME:—

A M. et Mme Armand Millette, née Rose St-Onge est né un fils baptisé Joseph, Arthur, Jean-Guy, Parrain M. Arthur Thibodeau, marraine Anouillette Béland.

MASCARADE:—

Le 20 février prochain aura lieu la Mascarade annuelle à la patinoire Carpentier. De nombreux prix seront distribués aux concurrents.

Les gagnants seront choisis par des juges hommes et femmes.

NOTES SOCIALES:—

M. et Mme Léon Baril de Montréal, Mlle Adrienne Hinse des Trois-Rivières en visite chez M. Jos. A. Baribeau.

M. et Mme Joseph Cloutier, Mlles Flores et Lorraine Cloutier assistaient récemment à la prise d'habit de Mlle Bernadette Cloutier, en religion Soeur Marie-Florès, à la Maison Mère des SS. des SS. Noms de Jésus et de Marie, à Montréal.

Mlle Emma Caron de passage à Montréal.

Mlles Florence et Madeleine Blanchette en voyage aux Trois-Rivières.

M. et Mme Joseph A. Baribeau de passage à Shawinigan Falls.

Mlles Germaine Caron et Antoinette Lefrançois passent quelques semaines à Montréal.

Mlle Marjorie Lindsay, g.m. à l'hôpital Notre-Dame en repos dans sa famille.

Mme B. Pelland de passage à Montréal dernièrement.

Mme Emile Morin d'Ottawa en promenade chez sa mère Mme Lu-

dov: Lupien.

DECES D'UN SEPTUAGENAIRE:—

Dimanche dernier, M. Olivier Mineau, époux de Albertine Pratte succombait à une attaque d'angine de poitrine.

Les funérailles eurent lieu mercredi dernier à l'église paroissiale.

Nous offrons à la famille éprouvée nos sincères condoléances.

COURSE DE CHIENS:—

Dimanche dernier avait lieu une course de chiens de Berthierville à Louiseville. Le parcours était de vingt et un mille, l'arrivée se fit au Château Louise.

St-Barthélemi

VENTE LE DIMANCHE:—

Une chose qui frappe les passants de langue anglaise dans notre province, c'est de constater le peu de cas que font nos marchands de campagne de l'observance du dimanche au point de vue commerce. Notre paroisse est peut-être moins malade que les autres, mais on pourrait peut-être enregistrer progrès.

Il y a dix ans ce mois-ci, le conseil adoptait à l'unanimité le règlement suivant:

1o — Seuls, les magasins faisant affaires sous le nom de "restaurants" pourront ouvrir leurs portes le dimanche et les fêtes d'obligation et vendre BONBONS, TABACS ET RAFFRAICHISSEMENTS.

2o — Que tous autres genres de commerce et de ventes soient prohibés; le dimanche et les fêtes d'obligation, excepté en cas de mortalité ou de force majeure tel que prévu par les lois de l'Eglise.

3o — Et comme sanction au dit règlement, qu'une amende de \$5. (cinq) soient imposée aux délinquants pour la première offense et de \$15. (quinze) pour la seconde, ce dernier montant devant être l'amende pour toutes les offenses subséquentes. Et ce, sur simple plainte au secrétaire-trésorier.

4o — Que copie de ce dit règlement soit adressée aux marchands de cette localité.

Personne, à notre connaissance, n'a jamais déboursé un sou d'amende pour avoir violé le règlement. Il faudrait UNE PLAINTÉ et nos mar-

chands qui observent bien le dit règlement ont peut-être trop de charité pour signaler un voisin en faute. Mais, auront-ils toujours la patience de tolérer un commerce illégitime près de leur porte et souvent à leur détriment?

Verra-t-on bientôt, parce que c'est plus COMMODE, le cultivateur aller faire ferrer son cheval, ou faire moudre son grain ou de scier son bois le dimanche? Est-il plus permis à un marchand de faire du dimanche la journée la plus payante de la semaine qu'à un journalier d'aller gagner sa piastre journalière? La Russie, elle, n'en fait pas de différence...

MARIAGE:—

Le 16 janvier, avait lieu le mariage de M. Félien Bélanger, fils de M. Joseph Bélanger, de St-Cuthbert, à Mlle Jeannette Lavallée, fille de M. Philippe Lavallée.

Ste-Ursule

Le Rév. Père Urbain

Le Révérend Père Urbain, ami de M. le curé A. Baril, venant de l'Égypte et de diverses contrées de l'Asie nous communique ses impressions spécialement sur le conflit sino-japonais. Ce conflit nous a-t-il dit n'est au fond que du communisme qui menace l'Extrême-Orient. Il s'est introduit en Chine; aujourd'hui 50% de l'armée chinoise est communiste et déclare la guerre au Japon.

Le communisme veut détruire le catholicisme. Le Japon seul lutte intégralement contre ce mal, quand les autres peuples chrétiens restent indifférents. C'est un geste que nous devons admirer. Le Pape l'a dit, le communisme est intrinsèquement mauvais puisque c'est l'oeuvre du démon. Il faut partager l'idée du Pape et passant celle du Japon qui eût conserver sa nationalité, sa famille.

* * *

NOTES LOCALES

M. Bernardin Bergeron, de Montréal, passe une fin de semaine chez son père, M. Théodule Bergeron.

Mlle Irène Bussièrès, de St-Justin, chez son frère M. Albert Bussièrès.

M. et Mme Adélaïde Carufel, de St-Justin, Mme Albert Pichette et son fils Eddy, de Montréal, chez M. et Mme Clément Philibert, dimanche.

M. et Mme Euclide Lambert, Mlle Eva Lambert, en promenade chez M. et Mme Idège Girard, de Saint-Edouard.

Mlles Claire, Yvette, Alice Bellemare ainsi que leur frère, Paul ont rendu visite à M. et Mme Paul Baril, de St-Justin.

M. l'abbé Omer Gaboury à Saint-Justin pour l'arrivée du nouveau curé M. l'abbé Donat Grimard.

Mme Albert Lavaulte et son fils Armand chez Mme Vve Antoine Lavaulte, cette semaine.

M. et Mme Albert Girard, à St-Edouard, chez M. et Mme Idège Girard.

Mme Gédéon Lambert, de Saint-Léon, chez sa mère Mme Louis Lambert.

Chez M. Théodule Bergeron: M. et Mme Emile Philibert, de Saint-Edouard.

M. Royal Valois, de St-Narcisse, chez son frère, M. Arthur Valois.

Mlles Izy et Emma Turner, de Louiseville, chez leur frère, M. Clinton Turner.

Mlles Gabrielle et Flore Cloutier de St-Justin rendent visite à leurs soeurs de l'Ecole Normale.

Mme Lionel Bastien de St-Léon a rendu visite à sa nièce Mlle Yvette Coulombe, étudiante à l'Ecole Normale.

Mlle Anita Chevalier, de Louiseville, à Ste-Ursule, dimanche.

M. et Mme Jos Généreux sont actuellement en promenade à Montréal. Ils doivent aussi se rendre à Trois-Rivières et Shawinigan.

Mme Herma Généreux rend visite à son mari qui est actuellement à l'Hôpital St-Joseph à Trois-Rivières.

Chez M. Chs. Trudel, dimanche, Mlles Irène Lemire et Eva Latereur.

M. et Mme Romulus Lafrenière de St-Justin, passent une semaine chez M. et Mme Jos Généreux.

Mlle Cécile Boulay et son frère Marius à St-Justin dimanche.

Mlle Marie-Ange Bastien de St-Léon chez Mme Vve Edouard Paquin.

DECES:

Mlle Malvina Lessard, fille de M. Pierre Lessard. Funérailles vendredi. Sympathies à la famille.

LE THÉ 'SALADA' est délicieux

St-Barnabé

DOG - DERBY:—

Dimanche 13 février eut lieu à St-Barnabé, un Dog-Derby pour atelage à deux chiens. L'organisateur en chef était M. Gérard Lemay (marchand général). Les chronométreurs furent: MM. Raoul Bellemare, Bernard Héroux et Gérard Pellerin; huit concurrents participèrent à cette course de huit milles. Le départ se fit à une heure de l'après-midi.

Voici la liste des concurrents suivant la rapidité et le mérite de leurs chiens. MM. Gabriel Bournival, 40 minutes, \$3.00 — Germain Bourassa, 45 min., \$2.00 — Alide Bournival, 48.45 min., \$1.50 — Nelson Lajoie, 48.48 min., \$1.25 — Roland Gélinas, 49 min., \$1.25 — Jules Lemay, 50 min., \$1.00 — Fernand Gélinas, 54.30 min., \$1.00 — Laurent Diamond, 56 min., \$1.00.

Très nombreuses étaient réunies les personnes de St-Barnabé et mé-

me des paroisses environnantes qui attendaient avec anxiété l'arrivée de ces concurrents. C'est le premier Dog-Derby organisé dans notre paroisse. Nos félicitations à ces jeunes mushers.

Réunion de famille:—

Dernièrement, M. et Mme Almanzor Milot recevaient quelques neveux et nièces et à cette occasion, donnèrent un grand souper. Etaient présents: Mlles Violette, Alice, Gloriana, Cécile et Simonne Milot, MM. Eugène, Nelson, Charles-Auguste et Urbain Milot, tous de St-Sévère. Ce n'est qu'à une heure assez avancée que tous se séparèrent avec regret et en garderont un bon souvenir.

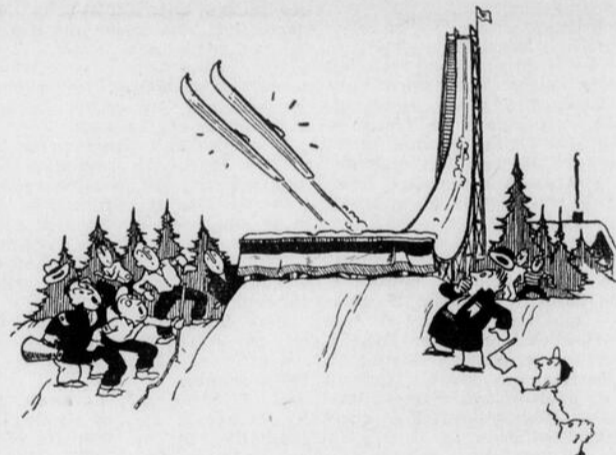
En visite:

MM. Ephrem et Edmond Bournival, à Montréal dernièrement.

Baptême:

Le 4 février fut baptisé: Marie, Louise, Jeannette, Andréa, enfant de M. et Mme Freddy Carbonneau, Parrain et marraine: M. et Mme Lucien Gauthier (marchand-tailleur) oncle et tante de l'enfant. Porteuse: Mlle Madeleine Auger, cousine.

OÙ EST JOS ?



A PRENDRE UNE

Dow

BIÈRE OLD STOCK

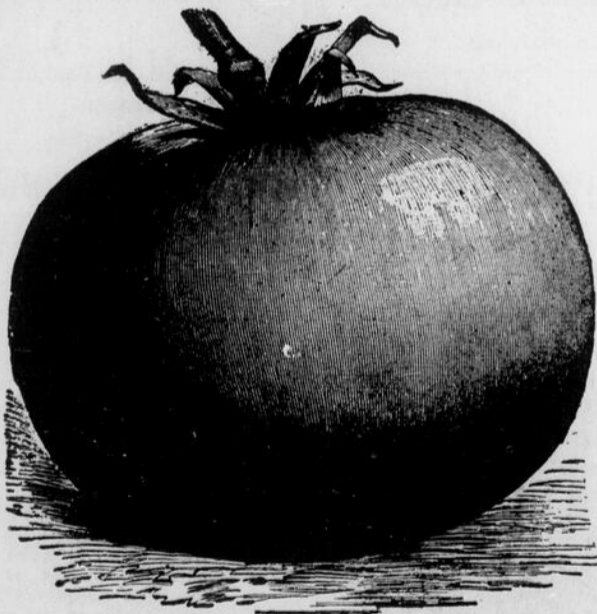


ESSAYEZ UNE DOW

lorsque vous êtes un peu las après une dure journée. Les habitués disent que la bière Dow Old Stock possède cette riche et pleine saveur qui satisfait.

Commandez-en maintenant une caisse chez votre épicière.

D188F



JOHN BEAR SELECTION SPECIALE. Variété hâtive à fruits ronds, d'un rouge vif, chair ferme, contenant peu de graines, vignes excessivement vigoureuses et productives. La meilleure variété pour l'exportation ou conserve. Lb \$4.25, 1/4 lb \$1.50, oz. 50c, 1/2 oz. 30c, pqt 10c.

Pour obtenir gratuitement un catalogue complet et illustré de 128 pages, s'adresser à:

La Semence Supérieure Inc.

410, Place Jacques-Cartier,

Montréal, Qué.

Maskinongé

Liste des décès survenus à Maskinongé au cours de l'année 1937. Le 14 janvier: — Anna Bérard, épouse d'Alphonse Boucher. Le 23 janvier: — Mme Georges Allard. Le 7 mars: — Rosa St-Cyr, fille d'Edouard St-Cyr et Rose-Anna Morin. Le 24 mars: — M. Louise Bruveau, épouse de feu Isaïe Lafrenière. Le 4 avril: — Joseph Patry, fils de Joseph Patry, et de Victoria LeFebvre. Le 13 avril: — Louis Bergeron, époux d'Odina Guinard. Le 13 avril: — Thérèse Cécile Gagnard, fille de Donat Guinard et Paroissia Héroux. Le 20 avril: — Mme Vve J. Pichette. Le 24 avril: — Marie-Anne Rinfret, épouse d'Antoine Lemyre. Le 16 mai: — Joseph-Pierre Lemyre, fils d'Arthur Lemyre et Florida Bastien. Le 30 mai: — Jeanne d'Arc Déziel, fille d'Onésime Déziel et de feu Marie Paquin. Le 2 juin: — Georges Etienne Cartier, fils de Georges Cartier et d'Hermine Dupuis. Le 8 juin: — Ovide Cartier, époux de feu C. Ratelle. Le 26 juin: Dominique Bastien, fils d'Omer Bastien et d'Alice Baril. Le 30 juin: — Honoré Patry, époux de feu Oliva Piché. Le 30 juin: — Albina Bastien, épouse de feu Harry Ross. Le 1 juillet: — Armand Deschênes, fils de Georges Deschênes. Le 3 juillet: — Julie Lupien, épouse de feu Arthur Baril. Le 13 juillet: — Jean Lessard, fils d'Arthur Lessard et d'Albina Massé. Le 22 juillet: — Arthur Bélanger, époux de M. Anne Marchand. Le 3 août: Ernest Fusey, époux de Rose Anna Gagnon. Le 17 août: — Aurélie St-Amand, épouse de Napoléon E. Clément. Le 1 sept: — Aimé Bastien, fils de feu Cléophas Bastien et de feu Emma Fleury. Le 3 sept: — Eva Bastien épouse de Joseph Lambert. Le 11 sept: — Lucie St-Germain, épouse de Pierre Eustache Casaubon. Le 14 octobre: — Harry Lacombe, époux de Marie Louise Gagnon. Le 26 décembre: — Joseph-Antoine Millier, époux de Corinne Beauregard.

LISTE DES MARIAGES CELEBRES A MASKINONGE EN 1937

Le 2 janvier: — Maurice Bastien et Irène Bastien. Le 4 janvier: — David Gaboury et Clorinthe Grenier. Le 9 janvier: — Marc l'Heureux et Marie-Rose Dalcourt. Le 30 janvier: — Emile Lessard et Simonne Coutu. Le 24 avril: — Alphonse Lafrenière et Marie-Anne Lemyre. Le 17 mai: — Donat Bérard et Solange Saucier. Le 2 juin: — Charles-Edouard Bellemare et Marie-Anna Cloutier. Le 16 juin: — Edouard Vanasse et Simonne Bélsis. Le 10 juillet: — Roland Lemyre et Georgiana Lemyre. Le 23 août: — Louis Georges Doyon et Germaine Carle. Le 31 août: — Théodore Baril et Jeanne d'Arc Bastien. Le 25 septembre: — Fernand Poirier et Lucie Trudel. Le 20 octobre: — Thuriibe Lambert et Germaine Beaulieu. Le 27 octobre: — Thomas Dupuis

HOMMES DEMANDES

Si vous êtes intéressé à joindre une Cie de grande envergure, écrivez-nous, aujourd'hui! Nos 200 produits garantis se vendent dans toutes les maisons. Meilleurs Prix. Clients répètent souvent. Cheval et voiture ou machine indispensable pour district rural. Vous payez comptant vos produits. Réussissez ou retournez stock pour crédit. Commission généreuse. Récompenses additionnelles. Pour plus d'informations, et catalogue gratis, sans engagement, écrivez FAMILIX, 570 St-Clément, Montréal.

et Evéline Ross. Le 31 octobre: — Georges Albert Hubert et Véronique Bastien. Le 27 décembre: — Alexandre Pellerin et Marie-Blanche Lévernoche. Le 28 décembre: — René Paul Drainville et Madeleine Rinfret. Le 29 décembre: — Emile Ross et Simonne Cartier. Le 29 décembre: — Alcide Ross et Rachel Cartier.

Mlle Monin de Trois-Rivières a passé quelques jours au presbytère, où elle rendit visite à son frère M. l'abbé André Morin, vicaire en cette paroisse. M. et Mme Joseph Masson, ainsi que leur fille Jeanette en visite dimanche dernier chez M. et Mme Napoléon de Carufel.

REUNION DE FAMILLE

C'est une ancienne et bien belle coutume de voir les familles se réunir. Ainsi, M. et Mme Joseph Olivier Bélant réunissaient ces jours derniers un bon nombre de parents et d'amis. Outre M. et Mme Joseph Bélant nous avons remarqué: M. et Mme Lucien Morin, M. et Mme Ferdinand Bélant, M. Louis-Jules Bélant, Mlle Thérèse Lebrun, M. Almé Lebrun, Mlle Thérèse Bélant, M. Freildie Bélant, Mlle Claire Dupuis, M. Léo Bélant, Mlle Rachel Dupuis, M. Donatien St-Cyr, Mlle Marie-Rose Bélant, Mlles Madeleine, Juliette et Clairette Bélant, MM. Paul, Roger, Marcel et Maurice Bélant, M. et Mme Paul Cournoyer, M. et Mme Honorat Paquin, Mme Edouard Lacombe, M. et Mme Joseph L. Lemyre, M. Paul Lemyre, M. et Mme Marcel Lemyre, M. et Mme Alcide Lemyre, M. et Mme Donat Guinard, M. et Mme Ajrien Clément, M. et Mme Héloïde Dupuis, M. et Mme Théophile Bélant, M. et Mme Alcide Dupuis, M. et Mme Arthur Lacombe, M. et Mme Hervé Trudel, M. Jean Vital Lemyre, Mlles Rita et Jeannine Lemyre.

Pendant la soirée il y eut danse et musique. Les violonistes étaient MM. Benoit Morin et Adéland Lacombe, MM. Louis-Jules Bélant et Gaston Dupuis, exécutèrent plusieurs morceaux de guitare. Mlle Marie-Rose Bélant servit un délicieux goûter au cours de la soirée. Les invités se séparèrent à une heure très avancée et remercièrent M. et Mme Bélant pour leur cordiale hospitalité.

Ile Dupas

DECES

Nous avons le regret d'annoncer la mort de Mlle Jacqueline Moreau, âgée de 14 ans, fille de M. et Mme Edouard Moreau de cette paroisse. Ses funérailles ont eu lieu mercredi à 9 heures. Elle était malade depuis plus d'un an. Nos sympathies à la famille.

SOIREE INTIME

Dimanche soir, M. et Mme Joseph Lemire recevaient à souper M. et Mme Jos. Barthe, M. et Mme Hercule Barthe, et pour la veillée sont venus les rejoindre M. et Mme Lubien Plante, M. et Mme Adrien Plante, M. et Mme Pierre Barthe, M. et Mme Maxime Moreau, M. et Mme J.-B. Valois, M. et Mme Albert Latour, Mlles Yvette, Béatrice et Aline Moreau, Mlles Laurette et Marie-Berthe McQuinny, M. Alfred McQuinny, MM. Jean-Donat, Gaston et Benoit Moreau, MM. Gérard Courchesne et J.-P. Sylvestre. Il y eut chant et musique et danse. Tous en garderont un bon souvenir, de même que de la tempête.

ON DIT QUE...

On dit que... Maurice G... n'a pas fait un bon voyage à St-Edmond. On dit que... Gérard S... aime à se... déchanter... On dit que... Avila B. aime ça aller à St-C... On dit que... P.-Emile... aime les patins de G... On dit que... Isidore aime sa petite jambe.

Montréal

Mlle Gilberte Gagné, de la rue Fabre donnait dernièrement une soirée parmi lesquels on remarquait: Mlles Marie-Paule Laquerre, Flore Lanciault, Madeleine Bonin,

Thérèse Légaré, Simonne et Estelle Aubin, Lucille Robitaille, Gaby Brisson, Laurette Lonf, Margot Gadbois, Marie-Paule Lachance, Yvette Paquin; MM. Emery Pelletier, Paul Morrissette, Fortunat Robitaille, Rolland Pelletier, Léopold Soucy, Adéland Lemieux, René Ouimet, Gaston Plouffe, Bernard Légaré, Yves Perreault, Maurice Laquerre, Armand DuRuisseau, M. Vaillancourt. Il y eut chant, musique et danse. Tous se retirèrent à une heure avancée de la nuit, en gardant un joyeux souvenir de cette belle soirée. Un magnifique goûter fut servi au cours de la soirée.

Lachine

M. Damien Allard est entré à l'Hôpital St-Joseph de Lachine, où il a subi une opération pour un cas assez grave. L'opération fut bien réussie.

St-Gabriel

EVENEMENT SPORTIF

C'est dimanche 27 février courant, qu'aura lieu le Derby annuel de chiens: l'Association sportive locale fait tout en son possible pour donner à cet événement, le plus d'éclat et arriver au succès. La course sera de 12 milles et très contestée puisqu'il y a déjà quarante attelages au programme.

Corrigeons-nous !

Officier à... (un jeu)

Officier à... (un jeu) est une expression fautive. Officier ne se dit proprement que dans le sens de célébrer l'office divin.

Il faut remplacer ce verbe par présider, présider à, diriger, ouvrir, suivant l'idée que l'on veut exprimer.

Officier à table signifie boire et manger largement.

Au point de vue

L'ellipse de la préposition de n'est pas permise dans la locution au point de vue de.

Ne disons donc pas au point de vue des affaires, mais au point de vue des affaires.

A date:

A date, traduction de on date et de to date, est un anglicisme. On date doit se dire jusqu'à présent, à jour.

A date du, traduction de to date of, est un anglicisme. Il faut dire à la date du.

Etre censé, être supposé

Dans les phrases suivantes: il est censé venir, vous êtes supposé être là, les expressions censé, supposé sont fautives. Elles veulent exprimer l'idée de devoir, tandis qu'elles signifient littéralement réputé, présumé: il est réputé venir, vous êtes présumé être là. Disons donc: Il doit venir; vous devez être là.

La Société du Parler français au Canada s'efforcera de répondre par la voix des journaux aux questions de linguistique qu'on lui posera.

Congrès des Jardiniers Maraîchers

L'Assemblée annuelle de la Société des Jardiniers-maraîchers de la province de Québec est annoncée pour les 10 et 11 mars à Montréal.

On nous affirme que les séances offriront un intérêt tout particulier. Ainsi, pour la première fois, le programme comporte une réunion conjointe des cultivateurs-maraîchers et des marchands de fruits et légumes de la métropole. Les officiers de l'Association des marchands détaillants seront également invités à rencontrer les producteurs. Il n'y a pas de doute que ce premier contact entre groupes aussi intimement liés au progrès du commerce fournira à chacun l'occasion d'échanger des idées et de formuler des projets visant à assurer une distribution plus rationnelle des produits agricoles sur nos marchés.

On sait que la section des Maraîchers, récemment organisée au service de l'Horticulture, se propose d'agir comme agent informateur auprès des producteurs, distributeurs et détaillants. Cette liaison très opportune entre groupements liés à des intérêts pratiquement communs a manqué jusqu'à présent. Bien que nous ne prétendions pas la présenter comme une panacée à tous les maux, on peut déduire que cette intervention d'un organisme totalement désintéressé est des mieux disposées à servir et qu'elle est appelée à améliorer notablement les conditions actuelles du commerce des fruits et légumes.

Tous les cultivateurs-maraîchers sont invités à se donner rendez-vous à Montréal les 10 et 11 mars.



L'air pur est essentiel à la santé! Servez-vous de l'Aero-Vent pour garder votre cuisine fraîche et confortable; il chasse les odeurs de cuisson désagréables et attire à l'intérieur un air pur et vivifiant.

L'Aero-Vent renouvelle l'air d'une pièce sans qu'il soit nécessaire d'ouvrir portes et fenêtres et de s'exposer aux courants d'air. Il offre une méthode simple mais très efficace d'aérer les cuisines, bureaux et appartements.

L'Aero-Vent fonctionne à l'électricité, mais il ne consomme pas plus d'énergie qu'une lampe de 60 watts. Pour renseignements supplémentaires, adressez-vous à notre bureau local.

THE Shawinigan WATER & POWER COMPANY

LA PAGE DES CULTIVATEURS

La vie coopérative

On a, par le passé, tant et tant parlé de la situation financière de la Coopérative Fédérée de Québec que l'on sera certainement intéressé de connaître les nouvelles les plus récentes à ce sujet. Je me permets donc de citer ici quelques passages des remarques de M. Desmarais à l'assemblée générale annuelle de la Fédérée:—

"Vous avez sans doute entendu dire qu'une enquête avait été faite à la Coopérative Fédérée par le Ministère de l'Agriculture. Comme toutes sortes de rumeurs ont circulé dans le public, je crois de mon devoir de vous donner quelques renseignements à propos de l'origine de l'enquête et des conclusions que nous pouvons en tirer:—

Au début de janvier 1937, au cours d'une entrevue que j'avais avec l'honorable Premier Ministre de la Province et de l'Hon. Ministre de l'Agriculture, ce dernier nous a fait part de son désir de nommer un Comité chargé de:—"faire rapport au département sur les mesures que vous croiriez nécessaires pour amener le bon fonctionnement de cette entreprise et, surtout, l'union nécessaire entre tous les groupes de cultivateurs de la Province de Québec, dans le but de développer autant que possible la Coopération, pour le plus grand bien de l'Agriculture".

Pour faciliter le travail de ce Comité, j'ai cru bien faire en suggérant à l'Hon. Premier Ministre de nommer des auditeurs de son choix qui auraient pour mission d'établir une fois pour toutes la situation financière de la Coopérative. J'étais convaincu que cette enquête démontrerait d'une manière non équivoque à ceux qui jusqu'à présent ont craint de se joindre à nous sous prétexte qu'ils seraient appelés à payer les vieilles dettes de la Coopérative, que leur crainte n'était nullement fondée et que les états financiers que nous avions produits depuis sa réorganisation, c'est-à-dire depuis 1930, étaient exacts. L'Hon. Premier Ministre a trouvé ma suggestion acceptable et la firme René de Cotret, Ferron et Cie, comptables licenciés fut chargée de faire cette enquête.

L'enquête entreprise par MM. René de Cotret, Ferron et Cie commença en mai dernier pour se terminer à la fin de décembre. Une copie du rapport nous est parvenue vers la mi-janvier 1938. Elle confirme tout ce que nous avons pu vous dire concernant notre situation financière et compta court à tous les rumeurs qui ont été colportés sur le compte de la Coopérative Fédérée.

Les vérificateurs ont commencé par établir la situation financière de la Coopérative Fédérée au moment de sa réorganisation, c'est-à-dire au 1er janvier 1930. A partir de cette date, ils ont refait eux-mêmes les bilans de chacune des années 1930, 1931, 1932, 1933, 1934, 1935, 1936 et 1937 au 30 juin. En refaisant ces bilans, ils ont établi toutes les réserves qu'ils jugeaient nécessaires vis-à-vis des Mauvais Comptes, et des Dépréciations Immeubles, Machineries, Outillage, etc. Quel a été le résultat?

A l'item "Mauvais Comptes", nos réserves étaient de \$50,725.74 et la réserve établie par les vérificateurs est de \$51,027.31, soit une différence de \$301.57 de plus que nous pour une période de sept ans.

A l'item Réserves pour Dépréciations immeubles, machineries, outillages, etc., les nôtres étaient de \$273,254.53, les leurs de \$274,052.18, soit \$797.65 de plus que nous.

Ces altérations faites, leur dernier bilan, celui du 1er janvier 1937 au 30 juin 1937 corrige nos profits accumulés d'un MONTANT DE \$11,088, c'est à dire que les enquêteurs nous accordent \$11,088 de plus que le montant établi par NOTRE PROPRIÉTAIRE BILAN, à la même date. Si nous avions fait erreur dans nos chiffres, cette erreur, pendant une période de sept ans S'ÉLEVE A \$11,088."

La semaine prochaine, nous verrons ensemble les conclusions que tirait M. Desmarais de cette enquête.

Alfred SAVOIE.

LA COOPERATIVE FEDEREE DE QUEBEC FOURNIT LES COMMENTAIRES SUIVANTS SUR LE MARCHÉ.

BEURRE:—

Le marché au beurre est celui qui a encore été le plus en évidence au cours de cette dernière semaine alors que les prix ont enregistré une autre hausse de 1/4 à 2c la livre et en conséquence atteint un nouveau sommet. Ainsi que nous l'annoncions la semaine précédente, la forte réduction des stocks, une diminution de production et une distribution plus grande qu'anticipée demeurent les principaux facteurs responsables de cette forte avance de prix.

En effet, les statistiques du Gouvernement Fédéral nous apprennent qu'au 1er février courant, les stocks en entrepôts par tout le Dominion étaient d'au delà de 10,000,000 de livres de moins que l'an dernier à pareille date et d'une diminution de production d'environ 7% au cours du mois de janvier comparative au même mois l'an dernier.

Tel que déjà rapporté, pour parler à la présente situation, une certaine quantité de beurres étrangers a déjà été réquisitionnée, cependant, l'on semble maintenant d'opinion que ces arrivages attendus directement de la Nouvelle-Zélande et de l'Australie ne seraient pas assez considérables d'ici à ce que nos fabricants soient en état de produire suffisamment pour nos besoins immédiats et qu'il faudrait apparemment en importer une certaine quantité directement de l'Angleterre.

Il est vrai que la situation actuelle de ce marché semble très solide, toutefois il ne faut pas perdre de vue, que les prix en cours peuvent occasionner une diminution dans la distribution, une augmentation de production plus hâtive se seront autant d'autres facteurs importants dans la réglementation future des prix.

Au cours de l'avant midi, le 14 février, au gros, le No. 1 pasteurisé d'herbe, reclassifié était coté de 35c à 35 1/2c la livre et le beurre frais de 34 1/2c à 34 3/4c la livre.

FROMAGE:—

La demande est modérée et les prix stationnaires. Les arrivages frais de Québec obtiennent de 13 1/2c à 13 3/4c la livre.

VOLAILES VIVANTES:—

On a enregistré une légère augmentation d'arrivages, par contre, la demande a été un peu plus active et les prix sont stables.

Afin de faciliter la vente des poulets à griller (Broilers) il est urgent de ne pas en expédier pesant moins de 2 livres chacun.

VOLAILES ABATTUES:—

La demande se continue très bonne et les prix actuels sont fermes.

OEUFs:—

Montréal et Québec: — Notre marché aux oeufs a démontré un peu plus de vigueur.

Les arrivages accusent une diminution, la demande s'est améliorée, la distribution a été plus facile et toute accumulation a été évitée.

VEAUX ABATTUS:—

Montréal et Québec: — Marché plutôt tranquille et prix inchangés.

PORCS ABATTUS:—

Montréal et Québec: — Marché stable et prix maintenus.

ANIMAUX VIVANTS

Prix obtenus sur le marché de Montréal, lundi le 14 février 1938 par la Coopérative Canadienne du Bétail de Québec, Ltée.

PORCS:—

Select 190 - 230 lbs	9.35—9.50
—Prime \$1.00	
Bacon 180 - 230 lbs	9.35—9.50
Boucher 160 - 240 lbs	8.85—9.00
Léger 120 - 160 lbs	8.35—8.50
Lourd 240 - 270 lbs	8.85—9.00
Extra Lourd 270 et plus	8.35—8.50
Truies	6.00—7.25

VEAUX DE LAIT:—

Choix	9.50—10.00
Bon	9.00—9.25
Moyen	7.50—8.50
Commun	6.00—7.00

VEAUX DE CHAMP:—

Bon	4.00—4.25
Moyen	3.75—4.00
Commun	3.25—3.50

AGNEAUX:—

Choix	7.00—7.50
-------	-----------

Pesant	6.00—6.50
Bélier	6.00—6.50
Commun	6.00—6.50
MOUTONS:—	
Bon	3.50—4.00
Commun	2.00—2.50
VACHES:—	
Choix	4.00—4.25
Bonne	3.50—3.75
Moyenne	2.75—3.25
Commun	2.25—2.75
Très Com.	1.75—2.00
TAURES:—	
Choix	4.75—5.00
Bonne	4.25—4.75
Moyenne	3.50—4.00
Commun	2.50—3.00
TAUREAUX:—	
Choix	4.00—4.25
Bon	3.25—3.50
Moyen	3.00—3.25
Commun	2.50—2.75
BOUVILLONS:—	
Choix	6.00—6.25
Bon	5.25—5.75
Moyen	4.75—5.00
Commun	3.50—4.25
Com. Léger	3.00—3.50
Prix de Remise	

COOPERATIVE FEDEREE DE QUEBEC, 130, rue ST-PAUL EST, MONTREAL

Semaine finissant le 12 février 1938

POULES VIVANTES:—

A—5 lbs et plus	21c
B—4 lbs jusqu'à 5 lbs	19
C—3 lbs jusqu'à 4 lbs	17
COQS	13

POULETS VIVANTS (à rôti) sélectionnés

A—5 lbs et plus	22c
B—4 lbs jusqu'à 5 lbs	20
C—3 lbs jusqu'à 4 lbs	19

POULETS ABATTUS:— engraisés au lait

A—5 lbs et plus	32c
A—5 lbs jusqu'à 6 lbs	31
A—4 lbs jusqu'à 5 lbs	29
B—6 lbs et plus	29
B—5 lbs jusqu'à 6 lbs	28
B—4 lbs jusqu'à 5 lbs	27

POULETS ABATTUS:— sélectionnés

A—6 lbs et plus	30c
A—5 lbs jusqu'à 6 lbs	29
A—4 lbs jusqu'à 5 lbs	28
B—6 lbs et plus	26
B—5 lbs jusqu'à 6 lbs	25
B—4 lbs jusqu'à 5 lbs	24
C—6 lbs et plus	26
C—5 lbs jusqu'à 6 lbs	24
C—4 lbs jusqu'à 5 lbs	23
C—3 lbs jusqu'à 4 lbs	21

OEUFs:—

A—Gros	26c
A—Moyens	23
A—Poulettes	23
B—	22
C—	20

VEAUX ABATTUS:— engraisés au lait

Bons	13c
Moyens	11
Communs	10

POULES ABATTUES:— sélectionnées

Spécial 5 lbs et plus	24c
A—5 lbs et plus	23
A—4 lbs jusqu'à 5 lbs	22
A—3 lbs jusqu'à 4 lbs	21
B—5 lbs et plus	21
B—4 lbs jusqu'à 5 lbs	20
B—3 lbs jusqu'à 4 lbs	19
C—5 lbs et plus	19
C—4 lbs jusqu'à 5 lbs	18
C—3 lbs jusqu'à 4 lbs	17

JEUNES DINDES ABATTUES:—

A—	29c
B—	27
C—	23

OIES ABATTUES:—

A—	19c
B—	17
C—	13

Sur les prix ci-haut mentionnés, nous retenons une commission de 5% aux coopératives affiliées et 8% aux expéditeurs individuels.

PRIX DE REMISE POUR LA SEMAINE FINISSANT LE 8 FÉVRIER 1938 INCLUSIVEMENT.

MONTREAL ET SUCCURSALE QUEBEC

BEURRE (Frais)	
No. 1. Pasteurisé	32 1/2c
No. 1. non pasteurisé	32 1/4c
No. 2.	31 1/2c
* * *	

TRES IMPORTANT: — Aucune commission ou frais d'emmagasinage à déduire de nos prix de remise de beurre.

La Ligue de Sécurité

Les autorités supérieures des institutions où logent des enfants des vieillards, des malades ou des infirmes, sont instamment priées par la Ligue de sécurité de la province de

GRAINES DE SEMENCE

Plus de 30 années d'expérience dans le commerce de graines de semence et de plantes de toutes sortes. Nouveau catalogue gratuit sur demande.

Nouveau Catalogue Gratuit

----- COUPON -----

Messieurs:—
S.V.P. m'envoyer gratuitement votre nouveau catalogue de semences, 88 pages, tout en français.

Nom:.....
Adresse:.....

HECTOR L. DÉRY & CIE, LTÉE
Grainetiers et Pépiniéristes

Nouvelle adresse
931, Blvd St-Laurent, Montréal

Québec de faire, sans délai, une inspection complète de leurs établissements, de la cave au grenier, pour découvrir les causes probables d'incendies en vue de les enlever sans retard et de voir à ce que des gicleurs automatiques (sprinklers) soient installés dans tous ces édifices.

A l'assemblée particulière des directeurs de la ligue tenue, hier après-midi, le président Alfred Leduc, souligna qu'à l'enquête sur le désastreux incendie du collège Sacré-Coeur de St-Hyacinthe, le système d'équipement pour combattre le feu avait été déclaré en parfait état par un expert en la matière, mais, que néanmoins, l'incendie avait causé la destruction totale de cette institution et 46 pertes de vies, l'un des officiers de la ligue émit l'opinion que des gicleurs automatiques auraient, selon toutes probabilités, prévenu une telle catastrophe.

Il se peut qu'il s'écoule quelques temps avant que la législation préconisée dans le but de protéger les internes de ces institutions soit adoptée et les officiers de la ligue suggèrent en attendant que les têtes dirigeantes de ces maisons voient à l'installation immédiate de gicleurs afin d'empêcher la répétition de semblables holocaustes. Ils ont mentionné que dans de nombreuses églises ou édifices publics, entre autres, l'église Notre-Dame, de tels systèmes préventifs avaient déjà été installés.

On désire rappeler à tous ceux qui ont charge de ces institutions que le coût d'installation de ces appareils est peu élevé si on considère la réduction appréciable des taux d'assurance qui en découlerait, réduction qui baisserait de deux tiers les taux actuels. En terminant le président Leduc ajouta que les supérieurs de collèges, couvents, orphelinats ou hospices devraient voir immédiatement à mieux protéger ceux dont ils ont charge.

En guise de protestation contre l'augmentation de 25% projetée dans les taux d'assurance-automobile, le Québec Sécurité Club vient d'annoncer qu'il entreprendra sous peu une campagne destinée à atteindre les automobilistes du Québec, dans le but de leur faire comprendre qu'ils sont en grande partie responsables de la majoration.

Comme les taux d'assurances suivent généralement le courant des accidents, il est évident qu'une plus grande prudence de la part des chauffeurs, et une plus grande obéissance aux règlements de la circulation auront comme résultat une diminution appréciable de ces taux.

Les officiers du club tenteront de faire adopter par différentes compagnies d'assurance un système de "mérite" pour les automobilistes qui ont réussi à éviter tout accident pendant une certaine période de

temps. Si ce système est adopté les chauffeurs prudents se trouveront à payer un taux inférieur à ceux dont l'imprudence aura suscité des accidents. Ce projet est actuellement sérieusement considéré par un comité spécial.

Comme les compagnies d'assurances ne baisseront leurs taux que lorsqu'elles verront que les automobilistes font tout en leur pouvoir pour éviter l'accident, le Québec Sécurité-Club invite donc tous les chauffeurs à signer immédiatement la promesse du club par laquelle ils s'engagent à conduire prudemment en tout temps.

Avec un effectif de 1,000 écoliers suivant présentement de secours de secourisme dans la province de Québec, les directeurs du conseil provincial de l'association ambulancière St-Jean viennent d'inaugurer leur campagne pour faire de 1938 "la super-année des jeunes secouristes". Des cours ont été organisés dans des écoles et des collèges et d'autres suivront au fur et à mesure que les premiers inscrits auront passé leurs examens.

L'on s'attend à ce que très prochainement tous les membres de la Jeunesse Ouvrière Catholique commencent eux aussi les cours, ce qui augmentera considérablement le nombre des secouristes.

Les cours anglais d'infirmière de secourisme se bornent à l'enseignement des premiers soins mais comportent aussi des leçons d'observation, de tact, de sang-froid, de dextérité, de précision, de discernement, de persévérance et de sympathie.

Le cours anglais d'infirmière domestique, pour dames et demoiselles sont commencés depuis mercredi dernier. Les cours français débuteront prochainement.

CULTURES MARAICHÈRES 1937

Québec, P. Q., 14 février 1938.

Le Bureau des Statistiques, Section agricole, publie aujourd'hui l'estimation finale de l'étendue, de la récolte et de la valeur des cultures maraichères pour fins commerciales (marché ou mise en conserves) dans la province de Québec, en 1937.

Le présent rapport a trait à toutes les cultures maraichères (autres que les jardins de famille) qu'elles soient pratiquées sur les fermes ou dans les districts urbains.

La superficie occupée par ces cultures est estimée à 46,730 acres en 1937, comparativement à 44,740 acres en 1936, soit une augmentation de 4.4%. La valeur de la récolte est estimée à \$7,708,000 en 1937, comparativement à \$7,187,000 en 1936, soit une augmentation de 7.2%.

Voulez-vous rire?

Retenez bien ceci:

Soirée du Mardi-Gras

SALLE DU MARCHÉ

Qui? Que? Quoi?

Ecole Sociale Populaire

HEURE CATHOLIQUE
Au poste CKAC, à 5h.45

Les causeries de l'Heure catholique, organisées par le Comité des Oeuvres catholiques de Montréal, sous le patronage de S. Exc. Mgr Gauthier, sont consacrées cette année à l'encyclique Divini Redemptoris sur le communisme. Celle du 20 février sera donnée par M. J. B. Vinet, P.S.S., professeur au collège de Montréal. Il exposera le rôle social de l'Eglise. Cette causerie commence à 5h.45. Elle dure vingt minutes. A 6h.05 programme musical exécuté par le chœur paroissial de Saint-Jean-Berchmans, sous la direction de M. Alfred Routhier.

LE CINEMA ET LES ENFANTS

Les lois de l'hygiène physique et de l'hygiène intellectuelle s'unissent ici à celles de l'hygiène morale pour fermer la porte des théâtres cinématographiques aux enfants. Nous avons lieu d'espérer que, sur ce point, on conservera les convictions nettes de nos procureurs généraux, dont il faut souligner la fermeté. (S. Em. le cardinal Villeneuve, O.M.I., conférence du 27 septembre 1937).

CATHECHISME DE L'ORGANISATION CORPORATIVE

par le P. Richard Arès S. J.

Tous les hommes d'ordre, tous ceux qui cherchent une solution permanente à la crise dont souffre l'humanité, se tournent de plus en plus vers l'organisation corporative. Ils ont pour les encourager, au premier chef, les paroles pressantes du Souverain Pontife dans ses dernières encycliques. Mais l'organisation corporative n'a rien de fantaisiste. C'est une institution basée sur des principes, déterminée par des lois, dirigée vers un but. Sans doute ses modalités peuvent varier et s'adapter au tempérament et aux traditions des différents pays, mais là encore faut-il respecter les normes du corporatisme et ne pas s'écarter de la voie que sa nature même et son but lui tracent. Des notions claires sur l'organisation corporative s'imposent donc. Peu les possèdent. Et c'est pourquoi une voix autorisée de chez nous réclamait dernièrement la publication d'un catéchisme sur ce sujet. Ce désir vient d'être réalisé. Le P. Richard Arès, S. J., de l'Ecole Sociale Populaire, auteur d'un Petit catéchisme anticommuniste qui connut un vif succès, publie sous le titre "Catéchisme de l'organisation corporative" une brochure de 64 pages où se trouve contenu tout ce qu'il faut connaître sur cette organisation. En procédant par questions et réponses, il clarifie un sujet assez complexe en lui-même. Cette brochure, publiée par l'Ecole Sociale Populaire, se vend 25 sous.

Excursions Spéciales à bon compte

POUR TOUS LES ENDROITS DANS L'OUEST CANADIEN

DEPART

Tous les jours du 19 fév. au 5 mars
LIMITE DE RETOUR: 45 jours.

Billets valables pour voyager dans voitures ordinaires

Des billets d'excursion, valables dans wagons-touristes, wagons-salons et wagons-lits peuvent aussi être obtenus sur paiement d'un léger supplément, en plus du tarif pour place de wagon-salon ou wagon-lits.

ROUTES — Billets valables via Port-Arthur, Ont., Armstrong, Ont., Chicago, Ill. ou Sault Ste-Marie, mais par la même route et la même ligne dans les deux directions.

ARRÊTS EN ROUTE permis à Port Arthur, Ont., Armstrong, Ont., et à l'ouest; aussi à Chicago, Ill., Sault Ste-Marie, Mich. et à l'ouest, suivant les tarifs des chemins de fer aux Etats-Unis.

Renseignements complets des agents du

Pacifique Canadien

LA COLLABORATION INFECTIEUSE

La tactique du Komintern, tactique dite du front populaire ou du "cheval de Troie" et qui s'élargit actuellement en "mains tendues", en collaboration dans tous les domaines, s'est avérée être une invention de génie à juger par les succès obtenus. Toute amitié avec le communisme aboutit à une véritable main-mise des Soviets.

En politique, Moscou agit au moyen des Fronts Populaires ou par son adhésion à la S.D.N. Sur le terrain religieux, il "tend la main" aux chrétiens. Sur celui du pacifique, il a solidement noyauté le R.U.P.

L'expérience ayant réussi, les appels à l'unification se succèdent sans interruption: unité mondiale de la classe ouvrière, union des démocraties, union en faveur des rouges d'Espagne, etc. Le dernier grand succès, et le plus dangereux peut-être, dans cette voie, est l'accord négocié par Jouhaux à Moscou entre la F.S.I. (Fédération syndicale internationale socialiste) et les syndicats de l'U.R.S.S.

Dans un remarquable article du "Journal de Genève" (5 janvier 1938) M. R. Deonna expose la signification de ce piège et les dangers qu'il comporte pour le monde ouvrier en général. Les syndicats soviétiques ne sont qu'une organisation d'Etat: c'est donc le Komintern lui-même qui entrera dans ce "front populaire mondial". Et selon sa méthode, il n'hésitera pas à mettre en jeu les ressources illimitées dont il dispose, son organisation internationale et ses meilleurs agents, pour s'assurer la direction effective du plus fort mouvement syndical, international, dans lequel il apportera son esprit de destruction.

Les pères spirituels de cette nouvelle fusion usent d'une grande prudence d'ailleurs, pour ne pas effrayer certains syndicalistes indépendants (Suisse, Grande-Bretagne, Belgique) qui sont résolument hostiles au communisme. Ainsi, la conclusion de l'accord à Moscou a été annoncée dans la presse marxiste avec discrétion, presque sans commentaires et les termes n'en ont pas été publiés. En Grande-Bretagne on semble même observer un silence complet.

A moins d'une réaction provenant par exemple des syndiqués indépendants cités ci-dessus, réaction imprévisible, on peut estimer que le bolchévisme a marqué un point fort important dans sa lutte pour la subversion universelle.

FORMATION DES JEUNES:

UNE OEUVRE A CONTINUER

Au cours de l'année 1937, la Commission nationale de Placement recommandait au gouvernement fédéral d'inviter les provinces à participer à une très louable entreprise, pour venir en aide à la jeunesse.

La recommandation fut suivie; la province de Québec, comme plusieurs autres, répondit à l'invitation; les négociations avec le Gouvernement fédéral se complétèrent: ce fut l'entente Bilodeau-Rogers.

Les enquêtes poursuivies par la Commission nationale de Placement mirent en lumière l'état déplorable de la jeunesse du pays, son manque de connaissances techniques appropriées à ses besoins.

La jeunesse des villes et des campagnes est également atteinte du chômage, causé dans bien des cas par le manque de perfectionnement personnel. Et s'il arrive que les jeunes de la campagne soient secourus par l'Etat dans une moindre proportion, cela ne veut pas dire qu'ils sont mieux préparés pour l'avenir.

Toute notre jeunesse a besoin de poursuivre des études spécialisées pour pouvoir gagner sa vie demain. Or, plusieurs jeunes filles et jeunes gens des villes et des campagnes se sont prévalus des avantages de l'entente Bilodeau-Rogers.

Mais voici que se pose une question: Est-ce que ces quelques mois d'études suffiront à parfaire leurs connaissances techniques? Certes non, et il n'y aurait pas lieu de s'attendre à cela.

Tout de même, il faudrait qu'elles aient la faculté de piquer la curiosité de notre jeunesse, d'orienter nos jeunes vers des études personnelles qui répondent aux besoins qu'ils en ont.

Cette tentative, faite pour former notre jeunesse, pour l'orienter vers les professions ou les métiers qui lui conviennent, dans lesquels elle pourra mieux gagner sa vie et rendre à la société de plus grands services, ne devrait pas s'arrêter avec les cours de cette année.

La présence, dans une vieille paroisse rurale, d'un jeune fermier doué d'une formation solide, aussi bien technique que morale, est inappréciable pour l'avancement de l'agriculture.

De plus, ne conviendrait-il pas de bien former des jeunes gens en vue de leur confier des postes de commande dans les colonies nouvelles? Il faut bien se faire l'idée que la prospérité des régions de colonisation sera en rapport direct avec la valeur des chefs qui en dirigeront les activités.

Pour ces raisons, nous osons espérer que l'on continuera de procurer à toute notre jeunesse l'occasion de se bien former pour pouvoir demain jouer pleinement son rôle. Tout d'abord elle en a grand besoin; ensuite tout le pays en tirerait profit.

J.-B. LANOTOT.

DU CHANT A L'EGLISE

a. — On doit rechercher les occasions de chanter à l'église ou dans les temples, partout où le recueillement interdit les applaudissements, ce qui oblige le chanteur à une plus grande perfection dans la tenue des sons et la sévérité du style.

b. — On est toujours surpris que tant d'artistes distingués soient inférieurs à eux-mêmes, et souvent à de modestes chanteurs de chapelle, lorsqu'ils se font entendre à l'église. C'est qu'ils apportent dans l'interprétation de la musique religieuse les mouvements passionnés et les élans dramatiques qui font leur succès au théâtre et ne sauraient convenir qu'à la musique profane.

c. — Pour que le chant reste en harmonie avec la majesté du lieu, on doit veiller à ce que les mots ne puissent être pris dans leur acception mondaine, et s'attacher à donner aux sons une couleur discrète et une pureté d'expression qui n'éveillent chez les fidèles d'autres pensées que celles du recueillement et de la foi.

d. — On doit renoncer à l'emploi des notes extrêmes de la voix de poitrine, qui, même à la scène, lorsque l'artiste est entraîné par la situation, n'en exigent pas moins certains efforts.

Ces notes exceptionnelles, qui provoquent au théâtre les applaudissements du public, ne produisent à l'église qu'un sentiment de surprise et de gêne; leurs vibrations bruyantes contrastent péniblement avec l'expression contenue que réclame avant tout l'interprétation de la musique religieuse.

e. — Lorsqu'un air ou un motet est précédé d'une ritournelle, le chanteur doit la suivre par la pensée, à mesure qu'elle se développe, pour que la première note du chant en soit comme la continuation.

J. Faure.

La manie d'improviser surtout des pièces d'une certaine durée, détruit le goût le mieux formé et anéantit le germe de tout progrès.

Schumann.

ACHAT DE MATERIEL ROULANT

Le Canadien National annonce qu'il vient de commander à la Canada Car and Foundry six wagons-restaurants et dix wagons-lits café qui doivent être livrés en juin prochain.

Toutes ces voitures seront climatisées, allant ainsi à la complétion du programme de la climatisation poursuivi par le Réseau National.

Les nouveaux wagons-restaurants seront construits en alliage d'acier de sorte qu'en pesant 20,000 livres de moins que les wagons-restaurants ordinaires ils auront la même solidité et offriront la même protection. Ils offriront aussi cet avantage de pouvoir loger plus de monde, soit 40 convives au lieu de 36, à l'heure actuelle.

Les wagons-lits café sont divisés en huit sections et une chambre double, un fumoir, une salle de toilette pour les dames, un café, une cuisinette et un garde-manger. Dans le café il y a place pour seize personnes, soit 4 tables de 4. Ces voitures sont aussi climatisées. Elles seront très utiles sur les lignes où le trafic est moins dense puisqu'elles permettent de réunir sous un même toit, un wagon-lit et un wagon-restaurant.

LES AURORES BOREALES ET L'AVIATION

Vancouver, 14. — Les aurores boréales, si communes dans l'Ouest canadien malgré leur caractère électrique, ne semblent pas affecter les postes signaux radiophoniques qui guident les avions des Trans-Canada Air Lines. Cette déclaration a été faite, samedi par M. W.A. Strath, instructeur des pilotes de la Trans-Canada Air Lines, au congrès

de l'aviation qui fut tenu ici. Ce système de signalisation fonctionne parfaitement, dit M. Strath, même quand d'autres modes de transmission fonctionnent mal. Toutefois, nous procédons avec prudence tant que nous n'aurons pas éprouvé le fonctionnement du système radiophonique sous toutes les conditions météorologiques.

LA BRAVOURE RECOMPENSEE

La Royal Canadian Humane Association a remis sa médaille de bronze à M. Lucien Fafard, télégraphiste du Canadien National à St-Boniface, P. Q., qui, au risque de sa vie, a sauvé celle d'un enfant. La remise de cette belle décoration s'est faite dans les bureaux du surintendant du Canadien National, à Québec.

Le 8 juin dernier, une fillette de 2 1/2 ans, Solange Houle, courait sur la voie, à un passage à niveau, près de la gare de St-Boniface. Le mécanicien d'un train, Armand Béliveau vit l'enfant entre les rails mais comme son train filait à ce moment à 35 milles à l'heure et que la distance était trop courte pour lui permettre de s'arrêter, il vit qu'il allait frapper la fillette. Il appliqua cependant les freins d'urgence et, à ce moment, il vit Pagard se précipiter devant la locomotive et enlever l'enfant en courant. Le train le manqua de justesse. Ce fut pour cet acte de véritable bravoure que la médaille de la Royal Canadian Humane Association lui a été remise.

A LA MEMOIRE DE LOUIS H. PAGE

Souvenir

Les cloches ont sonné pour lui,
Pour lui dont les yeux à jamais se sont clos;
Voyez comme il est beau
En son dernier repos.

Cet homme a cessé de vivre...
La candeur de son âme adoucit son trépas;
L'extase le délivre
Des peines d'ici-bas.

On dirait qu'il est endormi,
Qu'en un rêve sacré il a pris son essor,
Et sa lèvre blémie
Semble sourire encor.

Dans sa douce figure
Quelle sérénité! Quel Calme en ses traits!
D'une existence pure
Il a connu la paix.

Il eut une féconde vie
Avec foi chaque jour son travail fut offert;
Cet homme béni
Sur terre a bien souffert.

Le Très-Haut bénit tes services,
Son Ange a recueilli tes secrètes vertus;
Tes obscurs sacrifices
Ne furent pas perdus,

Daigne écouter les prières,
Embaume tous les tiens de tes parfums exquis;
Tache de sécher leurs pleurs
Toi qui es au paradis.

Les cloches ont sonné pour lui,
Pour lui dont les yeux à jamais se sont clos;
Voyez comme il est beau
En son dernier repos.

Lanoraie

Marguerite Champagne.

69c

BON JUSQU'A SAMEDI
26 Février 1938.
CE CERTIFICAT ET 69c

69c

vous donnent droit à notre plume-réservoir indestructible, de \$3.00, sans sac, s'emplantant par le vide, indestructible, encre visible dans la plume. Une garantie pour la vie avec chaque plume.



— VOUS PRESSEZ LE PLONGEUR — ZIP! — RETIREZ-LE LA PLUME EST PLEINE

Cette plume contient deux fois plus d'encre que toute autre plume sur le marché. Vous écrivez pendant trois mois avec un seul remplissage. Pas de barre à presser. Pas de réparations. Chaque plume est éprouvée et garantie incassable pour la vie. Procurez-vous la vôtre dès maintenant. NOUS VOUS DONNONS CETTE PLUME GRATIS si vous pouvez en acheter en ville pour moins que TROIS DOLLARS! Ce certificat ne vaut que durant cette vente.

AJOUTER
6c extra
pour ordres
par la poste

Aussi crayons assortis, val. \$1. pour 39c.
LA PHARMACIE BERTHIER
BERTHIERVILLE.

Offre de présentation — Se vendra \$3 après cette vente

LIMITÉ
3 plumes à
chaque
Certificat

La Semaine Parlementaire

(Communiqué de l'Union Nationale)

Toutes les séances de la semaine dernière, à l'Assemblée Législative, ont encore été consacrées au débat sur l'adresse. Il n'y eut pratiquement pas de discussion. Il n'y eut pas non plus d'incidents remarquables. La Chambre a écouté des discours. Les orateurs de la semaine ont d'abord été M. Cléophas Bastien, député de Berthier, pour le parti libéral, et M. le Dr Philippe Hamel, député de Québec-Centre, pour le parti dissident. Deux ministériels prirent ensuite la parole: M. Auguste Boyer (Chateauguay) et M. Maurice Pelletier (Lotbinière). Puis un autre libéral prit la parole: M. Charles Delagrave, député de Québec-Ouest, à qui M. Maurice Tellier, député de Montcalm, donna la réplique, au nom de l'Union Nationale. Au début de cette semaine, il y eut encore quelques discours, puis l'adresse fut votée. Le gouvernement a déjà commencé à présenter ses bills. Dès la semaine prochaine, donc, nous donnerons des analyses détaillées des lois votées en Chambre.

DIX MILLIONS AU CREDIT AGRICOLE:—

La loi portant à 25 millions l'octroi du crédit agricole a été votée la semaine dernière par le Conseil Législatif, où elle a rencontré l'unanimité. On se souvient que le seul débat soulevé à l'Assemblée Législative avait porté sur l'urgence de cette mesure, le gouvernement ayant décidé de la présenter avant le vote de l'adresse. Au conseil, cette question ne se soulevait pas, puisque l'adresse avait déjà été votée la semaine précédente, dès l'ouverture de la session. Jeudi dernier, le Lieutenant Gouverneur a sanctionné la loi, et elle est entrée en vigueur immédiatement.

Les Chambres avaient déjà voté quinze millions, au cours des deux sessions précédentes, pour le crédit agricole. Cette fois, elles ont voté un nouvel octroi de dix millions.

M. DUPLESSIS DANS BAGOT:—

Le Premier Ministre s'est rendu à Acton Vale, dimanche, où il a pris la parole à un grand ralliement du Dr Philippe Adam, candidat de l'Union Nationale dans le comté de Bagot, où une nouvelle élection a été rendue nécessaire par la contestation et l'annulation de l'élection de M. Cyrille Dumaine, libéral. L'honorable M. Maurice Duplessis était accompagné de plusieurs députés et de quatre de ses collègues: l'hon. M. Onésime Gagnon, ministre des Mines et Pêcheries, l'hon. M. Bona Dussault, ministre de l'Agriculture, l'hon. Dr Albiny Paquette, secrétaire provincial et ministre de la Santé, et l'hon. M. Joseph Bilodeau, ministre du Commerce et de l'Industrie.

En se rendant à Bagot, le Premier Ministre et ses collègues se sont arrêtés à St-Hyacinthe. Ils se sont rendus à l'hôpital où se trouvent encore plusieurs victimes du sinistre du collège St-Charles. Le Premier Ministre et les membres du gouvernement ont rendu visite aux malades et ils ont réitéré leurs condoléances aux autorités du collège de même qu'à Mgr l'Evêque de St-Hyacinthe.

L'ORDONNANCE No. 4:—

L'ordonnance No. 4 de l'Office des Salaires Raisonnables, qui devait entrer en vigueur le 15 février, ne sera appliquée que dans quelques semaines, a déclaré M. le Juge Ferdinand Roy, président de l'Office. On sait que cette ordonnance fixe des salaires minimums pour tous les salariés de la province. Comme les membres de l'Office avaient demandé à ceux qui voulaient faire des suggestions de le faire par écrit, ils ont reçu une quantité considérable de mémoires et de lettres. Ils veulent prendre connaissance de toutes ces suggestions avant de décréter l'entrée en vigueur de l'ordonnance, qu'ils modifieront dans les détails.

L'hon. M. Duplessis a fait la déclaration suivante à ce sujet: "Depuis la publication de l'Ordonnance, de nombreuses représentations se rapportant à des problèmes complexes ont été faites. Il vaut mieux prendre le temps nécessaire pour étudier les objections et les représentations, et rendre justice à tous. Le gouvernement est bien décidé à ce que les ouvriers soient traités avec justice et une large justice. Il est décidé à prendre les mesures nécessaires pour empêcher

certaines employeurs d'augmenter le nombre des chômeurs alors que le gouvernement fait tout en son possible pour le diminuer. C'est encore par la coopération chrétienne et, partant, de bonne foi, que ces problèmes peuvent être le mieux résolus. Le gouvernement de la province de Québec a été le premier à passer une loi semblable pour faire respecter les droits des ouvriers. La loi sera appliquée et le gouvernement verra à la faire respecter".

LA PRODUCTION DES MINES:—

La production des métaux et des métaux dans la province de Québec marque une augmentation considérable du premier janvier au 30 juin 1937, comparativement à la période correspondante de 1936. On lit dans un récent rapport officiel du service des mines:

Pendant les six premiers mois de 1937, la production des métaux a été de \$17,694,653, tandis que pour la même période de l'année précédente, elle avait été de \$14,664,110.

La production des minéraux non métalliques a été de \$7,441,870, comparativement à \$4,643,058 l'année précédente. Les expéditions d'amiante ont également augmenté. Elles étaient évaluées à \$4,016,912 pour les six premiers mois de 1936, tandis que pour la même période, cette année, elles ont été évaluées à \$6,678,083.

La valeur totale de la production minière de 1937 atteindra 80 millions de dollars.

INGENIEURS DE LA VOIRIE:—

Les ingénieurs de la Voirie ont tenu un important congrès au Parlement, la semaine dernière. Ils ont étudié plusieurs questions techniques, et le ministre, l'hon. M. J.-F. Leduc, leur a exposé le plan qu'il entend développer. A l'ouverture du congrès, l'hon. M. Duplessis a rendu visite aux ingénieurs. Dans son allocution, il a déclaré que le gouvernement allait bientôt réviser les salaires des employés civils afin de rendre justice à tous.

La colonne de beauté
dirigée par
Cousine Blanche
Diplômée de l'Université de Beauté de Paris



POUR AVOIR UNE BELLE PEAU

La beauté de la peau contribue d'une manière si étonnante à l'esthétique générale, que beaucoup de femmes qui passent pour très jolies, n'ont souvent d'autre avantage que celui d'une belle peau.

Un épiderme fin, doux au toucher, de couleur mate et laiteuse, relevé en certain endroits par une légère touche d'incarnat — voilà ce qui constitue une belle peau.

Théoriquement, la peau doit donc être douce, blanche et fine — malheureusement, diverses causes, tant intérieures qu'extérieures, contribuent journellement à lui enlever ces qualités.

Je ne répéterai jamais assez que la peau reflète l'état de l'estomac et que pour avoir une belle peau, il faut avant tout libérer l'organisme des débris de la digestion. Je conseille à cet effet de prendre, chaque matin au lever, un grand verre d'eau dans lequel on aura fait dissoudre une cuillerée à thé de sels de fruits — en anglais, fruit salts — qu'on peut se procurer dans n'importe quelle bonne pharmacie, puisqu'il en existe des centaines de marques. Il ne faut pas cependant, confondre les sels de fruits avec les sels d'Epsom (ou, comme on les appelle ici, les "sels à médecine") qui constituent un purgatif violent. Les sels de fruits ne sont qu'un laxatif léger, suffisant à occasionner au moins une bonne évacuation par jour. Croyez-moi, cousines, l'observance stricte de cette habitude constitue la meilleure assurance d'avoir une peau belle et saine, libre de "boutons" et autres petits défauts enlaidissants.

En dehors des troubles internes, il est des causes extérieures dont l'action s'exerce d'une manière continue sur la beauté de la peau, quelle altère lentement d'abord et finit par détruire, comme l'eau qui tombe goutte à goutte parvient à percer le rocher le plus dur.

Les principales de ces causes sont l'air, la température et la lumière. Sous leurs attaques, les joues délicieusement rosées prennent une couleur de brique, le nez se couperose, un visage aux blancheurs livides se pigmente de points roux comme un oeuf de Hindé, ou bien adopte le ton du fromage, et le satin des bras devenu épais et rugueux, n'offre plus au contact que l'impression d'une râpe à muscade.

On défend sa peau contre les atteintes portées à la beauté physique par les crèmes — surtout celles qui sont à base de vitamines "F" — quand il s'agit de peaux sèches ou normales. Par contre, s'il s'agit de peaux grasses et huileuses, on doit faire usage de crèmes citronnées. Ces dernières ont également pour effet de blanchir la peau.

Jamais, au grand jamais, on ne doit sortir sans avoir au préalable couvert la peau de son visage et de ses mains d'une mince couche protectrice de cold cream, qui tend en même temps à faciliter l'adhérence

de la poudre de riz.

Ces soins, je les recommande, non au nom de la coquetterie, mais de l'hygiène et de la santé! J'ajouterai que la fraîcheur du teint ne doit plus être le privilège exclusif de la jeunesse. On doit, surtout si l'on avance en âge, se préserver de la dérépitude, payer aux disgrâces physiques, réparer les conséquences des petites misères qu'entraîne l'âge. Je n'insisterai pas davantage aujourd'hui, mais je reviendrai prochainement sur ce sujet, car il est trop étendu pour être traité dans une seule chronique comme celle-ci.

Si vous désirez vous renseigner davantage, pourquoi ne pas demander mon feuillet sur les soins du visage? Il vous sera adressé sur demande accompagnée d'un timbre, pour couvrir les frais de poste.

CONSULTEZ-MOI PAR LETTRE — MES CONSEILS SONT GRATUITS ET DESINTERESSES

J'ai publié toute une série de feuillets sur les soins de beauté... soins du visage, des mains, des cheveux, des yeux; enlèvement des poils follets; développement, raffermissement ou amaigrissement du buste, la maigreur, l'excès de graisse, les poids et mesures normales, etc. Ces feuillets ne sont pas des annonces. Ils ne comportent pas un mot de réclame. Ils ne contiennent que des conseils tout à fait désintéressés. Il suffit d'indiquer lesquels (ou lequel) de ces feuillets vous intéressent et de m'envoyer un timbre de 3c pour chaque feuillet désiré, lesquels vous seront envoyés dans une enveloppe cachetée, discrète, qui ne révèle pas leur origine.

Adressez simplement vos lettres à "COUSINE BLANCHE", 197 ouest, rue Ste-Catherine, Montréal.

Cousine BLANCHE.

Ligue de sécurité

C'est à St-Hyacinthe qu'aura lieu le 15 mars prochain le deuxième congrès régional de 1938, sous les auspices de l'association de Québec pour la prévention des accidents du travail, ont annoncé hier les directeurs de cet organisme. Les 70 firmes qui sont en opération dans la région de St-Hyacinthe seront invitées à déléguer des représentants à ce congrès, organisé d'après les mêmes lignes que celui qui fut tenu à Farnham le 10 février. L'inauguration du congrès de St-Hyacinthe se fera sous la forme habituelle d'une assemblée-déjeuner qui réunira les patrons et contremaîtres. Le soir, un ralliement ouvrier pour les travailleurs du district suivra immédiatement le dîner-causerie de six heures.

Conjointement avec la tenue de ce congrès, des représentants de la ligue de sécurité de la province de Québec paieront une visite aux brigades de sécurité des différentes écoles de cette ville, afin de se rendre compte du travail qu'elles accom-

"Pas demain ni le jour suivant ... mais DÈS MAINTENANT!"



Henri Lebon souligne le fait qu'il ne veut pas de retard, mais se propose d'obtenir une réponse immédiate, par interurbain. Aussi demande-t-il à l'instant la communication, et des négociations qui auraient pu trainer des jours sont promptement menées à bonne fin. Comme le dit très bien Henri Lebon: "Par téléphone interurbain, point de fausse interprétation. Le service donne des résultats. Le coût? Un pourcentage minime de nos frais d'exploitation, bien que nous l'utilisons si souvent!"



Les réductions de tarif téléphonique—urbain et interurbain—au cours de 1935, 36 et 37, ont épargné annuellement près d'un million de dollars aux usagers du Québec et de l'Ontario.

plissent et de tenir, de concert avec le département des incendies, des exercices d'évacuation en cas de feu, pour écoliers. D'intéressantes causeries seront prononcées au cours de la journée du 15 mars par d'éminents orateurs. Malgré l'intensité des efforts que

fournit l'association de Québec afin de réduire le nombre des accidents dans l'industrie, les statistiques de 1937 accusent une augmentation de 23,082 accidents sur ceux de 1936, lesquels ont occasionné à la commission des accidents du travail un déboursé total de \$4,381,000.



Le secret de leur SUCCÈS!

Les Magasins Dominion ont grandi au cours des années à cause des services qu'ils rendent à la population. Ils doivent leur popularité à la valeur de leurs produits, à leurs prix sans intermédiaires, à la belle tenue de leurs étalages modernes et à la courtoisie de leurs personnels. Cette popularité a encore été accrue par la variété croissante des marchandises qu'ils offrent, par les prix raisonnables qu'ils demandent pour des produits auparavant difficiles à obtenir et par la satisfaction plus grande qu'ils assurent aux ménagères dans la préparation de leurs menus.

La vogue des Magasins Dominion a fait naître nombre d'industries locales et créé de nouvelles sources de revenus pour les cultivateurs et producteurs locaux, ainsi que pour les services et utilités publics. Elle a contribué au développement de centres commerciaux et a aidé à maintenir le paiement de salaires dont profitent leurs concurrents, aussi bien que les autres établissements de commerce. C'est une vogue que le public désire voir se continuer.

DOMINION STORES LIMITED

